

# Ensemble, changeons la finance

# Financité

magazine

Des affaires de justice  
climatique

Nicolas Keszei :  
« L'affaire Fortis  
transpire la tromperie »

Monnaies citoyennes :  
une histoire  
de résilience



**JE TRAVAILLE  
DANS  
UNE BANQUE,  
ne le dites à personne**

# VOTEZ POUR LE PRIX FINANCITÉ 2021

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2021 pour voter pour le prix Financité qui vise à promouvoir la finance solidaire.

Le projet qui se verra décerner le plus de votes recevra 2 500 € sous forme d'investissement de la part de Financité.

finance  
solidaire  
financiering

UN COUP DE POUCE POUR  
L'INVESTISSEMENT SOLIDAIRE !  
labelfinancesolidaire.be

## SOMMAIRE

- 4 **DOSSIER**  
Je travaille dans une banque, ne le dites à personne
- 10 **ACTUS**
- 12 **LA FINANCE EXPLIQUÉE**  
Le PIB
- 14 **EN TOUTE MAUVAISE FOIS**  
Sortez ExxonMobil de la liste noire !
- 15 **LES EXPERT·E·S DU QUOTIDIEN**  
L'assurance habitation
- 16 **INTERVIEW**  
« L'affaire Fortis respire la tromperie »
- 18 **ANALYSES**  
Agence, ouvre-toi  
La justice climatique  
Pour des comptes transparents
- 24 **FINANCE SOLIDAIRE**  
Des crédits qui font la différence  
Mettez des bulles dans votre vie  
De l'autre côté de la frontière
- 27 **MONNAIES CITOYENNES**  
Les monnaies citoyennes peuvent nous sauver
- 30 **LE MOUVEMENT FINANCITÉ**  
La tête au carré, l'énergie au cube
- 31 **CAMPAGNE**  
Un don en circuit court
- 32 **RÉGIONS**
- 38 **NOTRE ACTUALITÉ**
- 39 **OUI, MAIS**
- 40 **SANS FILTRE**  
La seule information pertinente

### QUI SOMMES-NOUS ?

Financité est un mouvement qui rassemble des citoyen-ne-s et des associations qui contribuent ensemble à remettre la finance et l'économie au service des citoyen-ne-s et de l'environnement. Pour Financité, encourager la transition écologique et sociale ainsi qu'œuvrer pour le bien commun passe par une finance plus juste, éthique et solidaire.

Au travers d'ateliers, de conférences, de formations, d'outils pédagogiques et d'accompagnement, Financité informe et mobilise pour changer la finance. Partout en Wallonie et à Bruxelles, des groupes de citoyen-ne-s se sont déjà formés pour développer des initiatives de monnaie locale et citoyenne, des coopératives de biens communs, des groupes d'épargne collective...

Tout le monde peut faire un premier pas pour renverser la machine financière. Parallèlement, Financité réalise des recherches sur la finance éthique et solidaire et développe des outils nouveaux pour le financement et la promotion de l'économie sociale. Le Financité magazine est une publication de Financité. Son but est de faire connaître la finance responsable et solidaire à un public le plus large possible.

### Financité

**Écriture** : L'écriture inclusive et la féminisation des noms sont employés dans cette publication, quitte à parfois faire des « fautes » de français assumées, mais remplaçant les femmes et les hommes sur un pied d'égalité.  
**Rédaction** : rue Botanique 75, 1210 Bruxelles - 02 340 08 60 - info@financite.be - www.financite.be  
**Éditeur responsable** : Bernard Bayot. **Ont collaboré à ce numéro** : Bernard Bayot, Anne Berger, Annika Cayrol, Anne Fily, Jonas Dembour, Eric Dewaele, Louise Dubois, Anne Fily, Nicolas Franka, Morgane Kubicki, Danaé List, Didier Palange, Valéry Paternotte, Charline Provost, Joëlle Tetart. **Graphisme et mise en page** : Louise Laurent & Élise Debouny **Photo de couverture** : Shutterstock **Impression** : Les Éditions de l'Avenir



## CE QUE VOUS EN DITES EN DIRECT DE NOS RÉSEAUX SOCIAUX

### Pensez-vous que les agences bancaires vont ouvrir à nouveau sans rendez-vous ?

Les banques, comme toutes les entreprises capitalistes, ne sont pas intéressées par un service à fournir, mais par le profit. Dans ce cadre, réduire le coût du personnel en agence est une bonne chose. Prouver aux client·e·s qu'ils·elles n'en ont pas besoin, c'est tout bénéfice. Ils garderont les agences fermées au maximum. Sauf si d'autres parties se mettent à fournir ce service et réduisent ainsi les dépôts et les transactions des banques, je puis imaginer que les monnaies locales remplissent ce vide.  
**Marc Blasband**

La direction prise par les banques est clairement le numérique sur toute la ligne, jusqu'à priver les gens de retirer leur propre argent ! La crise sanitaire leur offre une trop belle opportunité. Notre société accepte de laisser mettre de côté une partie des humains qui la composent : les personnes âgées, handicapées, malades, précarisées et celles comme moi qui par choix se contentent d'un ordinateur et d'un des derniers GSM sur le marché. Réagissons à ces exclusions !  
**Brigitte Lemaire**

### Pensez-vous que les fonds d'investissement devraient être alignés sur l'Accord de Paris et les futurs accords internationaux ?

L'Accord de Paris, dites-vous ? Glasgow, qui débute, voit défiler aux tribunes des discours insignifiants et sans profondeur. L'optimisme benêt et irréaliste y est omniprésent. Mais comme le disait le philosophe Alain, l'optimisme est une responsabilité. En 2009, on a, sans leur imposer de conditionnalité, sauvé les organisations bancaires à coups de milliers de milliards. Pourtant, elles n'ont pas mis deux ans à retrouver leur arrogance et leurs mauvaises habitudes de marchés débridés débouchant sur les bulles spéculatives. Oui, il est essentiel de leur imposer une certaine réciprocité, un partage, mais qui est assez puissant pour ça ?  
**Daniel Delheusy**

INSCRIVEZ-VOUS À NOS NEWSLETTERS QUOTIDIENNES ET RÉAGISSEZ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX : WWW.FINANCITE.BE + f

# L'ACCUMULATION NOUS ACCULE

Bernard Bayot

La chasse, la pêche et la cueillette étaient les modes dominants de satisfaction des besoins des premières populations humaines qui occupaient, momentanément, un territoire et ses ressources. Puis, il y a 8 000 ans, à peine 250 générations, nos ancêtres européen-ne-s ont commencé à se sédentariser, c'est-à-dire à s'approprier le sol au travers de la propriété privée ou collective.

En sont résultées de profondes mutations techniques et sociales, liées à l'adoption d'un modèle de subsistance fondé sur l'agriculture et l'élevage, qui sont probablement à l'origine de la division sociale du travail et de l'apparition d'une élite. En outre il devint indispensable de trouver de la main-d'œuvre. On constate au cours du néolithique moyen l'apparition simultanée de la caste des guerriers et de celle des esclaves - pour la plupart, probablement, des prisonnier·ère-s de guerre<sup>1</sup>.

Mais le néolithique marque aussi une rupture qui se traduit par la prise de conscience progressive, par les humains, de leur aptitude à transformer la nature et la matière vivante. L'engrenage de la domination culturelle de l'humain sur le milieu naturel était lancé de façon irréversible, prémisse de cette nouvelle époque géologique, l'Anthropocène, dont la révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle sera le déclencheur principal et qui se caractérise par l'avènement des humains comme principale force de changement. Avec, à la clé, un désordre planétaire inédit : climat, sécurité alimentaire, accès aux ressources vitales, migrations forcées et soudaines, précarité énergétique...

Aujourd'hui, cette marchandisation du rapport à la nature et au travail est exacerbée par le capitalisme financier qui exige un rendement des capitaux propres complètement déconnecté de la croissance de ces entreprises mais aussi des nuisances qu'elles créent pour leur environnement. Une exigence aveugle qui n'a que faire des travailleur·euse-s - depuis le début des années '80, la valeur ajoutée destinée aux salaires a baissé dans toute l'Europe et, par un effet de vases communicants, ceux·celles qui possèdent le capital ont capté une part de plus en plus grande de la richesse produite - et de la planète - pas même 1 % des grands fonds d'investissement ont un portefeuille qui répond aux objectifs de l'accord de Paris sur le climat selon une étude publiée par le Carbon Disclosure Project (CDP).

Année après année, cette captation de richesse crée en outre une spirale d'accumulation en faveur des nantis et exacerbe les inégalités. Il y a quelques années, celles-ci faisaient dire à l'ancien prix Nobel d'économie, Joseph Stiglitz, qu'en réunissant les 85 plus grandes fortunes mondiales dans un autobus, il y aurait dans ce bus une richesse équivalente à celle que détient la moitié la plus pauvre de l'humanité... C'est peu dire qu'assumer notre sédentarité et la rendre soutenable nécessite d'urgence de revoir le système financier en régulant et redistribuant cette accumulation monétaire - et la concentration du pouvoir qui y est liée. ■

1. Marylène Patou-Mathis, Non, les hommes n'ont pas toujours fait la guerre, Le Monde diplomatique, juillet 2015, pp. 20 et 21

# JE TRAVAILLE DANS UNE BANQUE, NE LE DITES À PERSONNE

DOSSIER

En 10 ans, le secteur financier a perdu plus de 20 % de son personnel en Belgique. Si les banques parviennent toujours à recruter, les meilleur·e·s étudiant·e·s se tournent plutôt vers l'entrepreneuriat ou les jeunes pousses financières. Et dans un même temps, il faut remplacer la génération des « babyboomers » engagée il y a plusieurs dizaines d'années maintenant et sur le point de prendre sa retraite. Ce travail de commercial n'attire plus les étudiant·e·s formé·e·s aux matières financières. Et sur le marché du recrutement, la concurrence est rude. Ce dernier n'attire pas les étudiant·e·s formé·e·s aux matières financières. Alors, que reste-t-il pour travailler dans la banque ?

## PÉNURIE DE BANQUIER·ÈRE·S

Dans le secteur bancaire, on cherche aujourd'hui majoritairement des profils commerciaux. Un marché du recrutement où la concurrence est rude.

Morgane Kubicki

Costume bien taillé, attaché-case à la main, un banquier s'avance vers la salle des marchés. Il ouvre la porte où des dizaines de personnes, téléphone à la main, passent des ordres de bourse dans une ébullition généralisée. Vous le connaissez, ce cliché cinématographique ? Il n'existe plus depuis des années. Et ne fait plus rêver les futurs talents de la finance. Vraiment plus.

« Parmi les étudiant·e·s en finance quantitative, le rêve était de travailler en salle des marchés. Cela fait largement moins rêver aujourd'hui », admet volontiers Mikael Petitjean, professeur de finance à l'UCLouvain.

En réalité, il n'y a pas moins d'étudiant·e·s dans les matières financières au sein des universités belges. Mais l'industrie financière n'a plus exactement les faveurs des meilleures recrues.

La tendance est très claire dans les facultés économiques des universités : la finance, oui, mais surtout les critères ESG (environnementaux, sociaux et gouvernance). « Il y a clairement eu une évolution des centres d'intérêt des étudiant·e·s depuis une petite dizaine d'années. Aujourd'hui, je dirais qu'une bonne moitié des mémoires touche de près ou de loin à des problématiques environnementales, sociales, de gouvernance, de la question de l'égalité ou de l'énergie. Ce n'était clairement pas le cas il y a 20 ans », note avec enthousiasme Mikael Petitjean. Même constat pour Bruno van Pottersberghe, doyen de la faculté d'économie et de gestion Solvay à l'Université Libre de Bruxelles : « un quart des mémoires rendus ont explicitement dans le titre un angle sur le développement durable. 20% des stages sont explicitement liés à cette thématique. »

Les universités s'adaptent. « Depuis plusieurs années, nous développons une approche collégiale du développement durable. Au sein du bachelier, nous sommes une trentaine de professeur·e·s à se coordonner pour que les étudiant·e·s soient formé·e·s non pas au travers d'un cours, mais de tout leur

cursus. Le challenge énergétique est par exemple abordé dès la première année avec la physique et la chimie, puis en deuxième avec l'économie et le droit », détaille le doyen de Solvay. Mais les cours de finance « classique » restent un élément central du cursus. « Il ne faut pas être naïf, prévient Mikael Petitjean. Les calculs financiers continueront à être faits, ne serait-ce que pour savoir comment intégrer les dimensions ESG dans la valorisation d'une entreprise et sa rentabilité. »

**Dans les universités, on note un réel engouement pour l'entrepreneuriat et les postes en lien avec la durabilité.**

À Solvay, on note un réel engouement pour les postes en lien avec la durabilité et l'entrepreneuriat, notamment social, mais un entrain réel pour la formation financière, élément clé pour s'assurer de la pérennité des activités. Reste que si les cours de finance intéressent toujours, les métiers financiers n'ont plus vraiment la cote. « Nos plus gros recruteurs restent les boîtes d'audit et de conseil, mais effectivement les grandes





© Belga - OPHELIE DELAROUZEE  
Les grandes banques ont toutes fait l'objet de plans de restructuration ces dernières années.

entreprises traditionnelles que sont l'industrie, la pharma et les métiers bancaires ont moins de facilités qu'avant à recruter nos étudiant-e-s. Il y a 10 ou 15 ans, lorsqu'une grande banque ouvrait des postes, elle n'avait aucun souci à recruter nos meilleur-e-s étudiant-e-s. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas », affirme Bruno van Pottersberghe.

### Où sont les banquier-ère-s

Ce qui est sûr, c'est qu'il y a de moins en moins d'employé-e-s dans le secteur financier en Belgique. Selon les chiffres de la Banque nationale de Belgique, il y avait dans l'ensemble du pays 70 000 personnes actives dans l'intermédiation financière (hors assurances et caisses de retraite) il y a 10 ans. Il n'en reste qu'un peu plus de 55 000 aujourd'hui.

Même constat dans les agences bancaires. En 2000, on comptait 7 086 personnes dans les agences bancaires selon la Fédération du secteur financier (Febelfin). En 2020, il n'y en avait plus que 2 534.

Et pourtant, les institutions financières continuent bien à recruter. Selon les chiffres d'Actiris, l'agence bruxelloise pour l'emploi a reçu 353 offres d'emploi dans le domaine des activités financières et d'assurances ces 12 derniers mois, 689 l'année d'avant.

Thibault Montjardin, représentant pour le Syndicat libéral, note bien des postes vacants : « les banques ont beaucoup de mal à recruter, surtout pour tout ce qui concerne le travail en agence et dans les contact centers. Elles cherchent des profils assez complets, sont exigeantes afin de pouvoir vendre les produits correctement, mais dans le même temps les conditions salariales ne sont pas aussi attractives qu'il y a 20 ans et ces métiers n'attirent pas. »

Malgré la fermeture des agences, les banques recherchent donc bien des agents pour combler les rangs. Difficile à croire dans un pays qui a perdu plus de 8 000 agences en 20 ans, mais dans les banques, les agences sont remplies de « babyboomers » atteignant l'âge de la retraite et qu'il faut désormais remplacer.

Chez BNP Paribas Fortis, sur les 150 offres ouvertes aujourd'hui, deux tiers concernent des métiers commerciaux pour servir les client-e-s. « Cela correspond à une importante génération qui est en train de partir à la pension. On doit se battre sur ce marché-là », affirme Corinne Hespel, responsable des ressources humaines chez BNP Paribas Fortis.

« On cherche aussi des profils commerciaux pour notre réseau d'agences ou agences à distance car nous avons une série de départs à la retraite, confirme Camille Gillon chez Belfius. Nous avons un peu de mal car il y a, c'est vrai, une forte concurrence à ce niveau, mais on en trouve. »

La difficulté à recruter de jeunes talents n'est pas un secret dans les grandes banques belges. « Les jeunes diplômé-e-s sont en position de force puisqu'il y a une guerre dans le marché du travail », avance d'emblée Corinne Hespel chez BNP Paribas Fortis. Camille Gillon, en charge des ressources humaines chez Belfius, admet volontiers que le recrutement est plus compétitif aujourd'hui, mais refuse de croire qu'il s'agit d'un manque d'intérêt : « je crois qu'on s'éloigne de l'image des banques touchées par les deux crises. Au contraire, il y a un beau rôle à jouer pour le secteur financier, des banques et des assurances. Toute cette transition durable va avoir besoin d'énormes financements. »

## Malgré la fermeture des agences, les banques recherchent donc bien des agents pour combler les rangs.

Sauf qu'en réalité, des postes dans des institutions bancaires qui permettent de travailler sur le financement de la transition, il y en a peu. Les banques ne sont pas à la recherche d'analystes en critères ESG ou d'informaticien-ne-s pour gérer la digitalisation du secteur, mais bien de profils commerciaux. Comprendre, des conseiller-ère-s en agence capables de vendre des produits bancaires.

Même dans une structure plus petite comme chez Triodos, l'enjeu des commerciaux persiste : « nous n'avons pas vraiment de difficultés à recruter de bons profils universitaires. Mais pour certaines fonctions commerciales, on se rend compte que les tâches ne sont pas suffisamment intéressantes pour un universitaire. Il y a moyen de trouver, mais c'est certainement plus compliqué. Comme nous avons un nombre de produits limité, simples et avec une mission claire, nous avons le luxe de pouvoir nous tourner vers des profils junior et leur apprendre le métier », détaille Clarisse Blavier, responsable des ressources humaines.

### Les métiers durables

Dans les métiers de la banque, étudier les matières financières avant de faire ses armes en agence et entamer une carrière au siège, cela n'existe plus. Depuis longtemps. Les étudiant-e-s des filières financières, ceux-celles qui entrent toutefois dans les institutions financières exigent-ils-elles alors un métier qui répond aux enjeux climatiques et sociaux ? « Je ne vois pas de jeunes qui arrivent et nous disent qu'ils veulent travailler dans les fonctions en lien avec la durabilité ou rien, témoigne Camille Gillon chez Belfius. Ce que je vois beaucoup, c'est qu'ils attendent que leur travail ait un impact. Les faire travailler sur un projet, quel qu'il soit, pendant 12 mois et qu'il ne se passe rien derrière, c'est risquer de les perdre. »

De toute façon, sur la question des valeurs, le discours des banques est bien rodé : la durabilité est présente au cœur de tous les métiers et l'institution est largement active dans la transition. Venez développer nos systèmes informatiques, vous serez acteur-riche de la transition. Aidez-nous à analyser des crédits, vous agirez pour un monde meilleur.

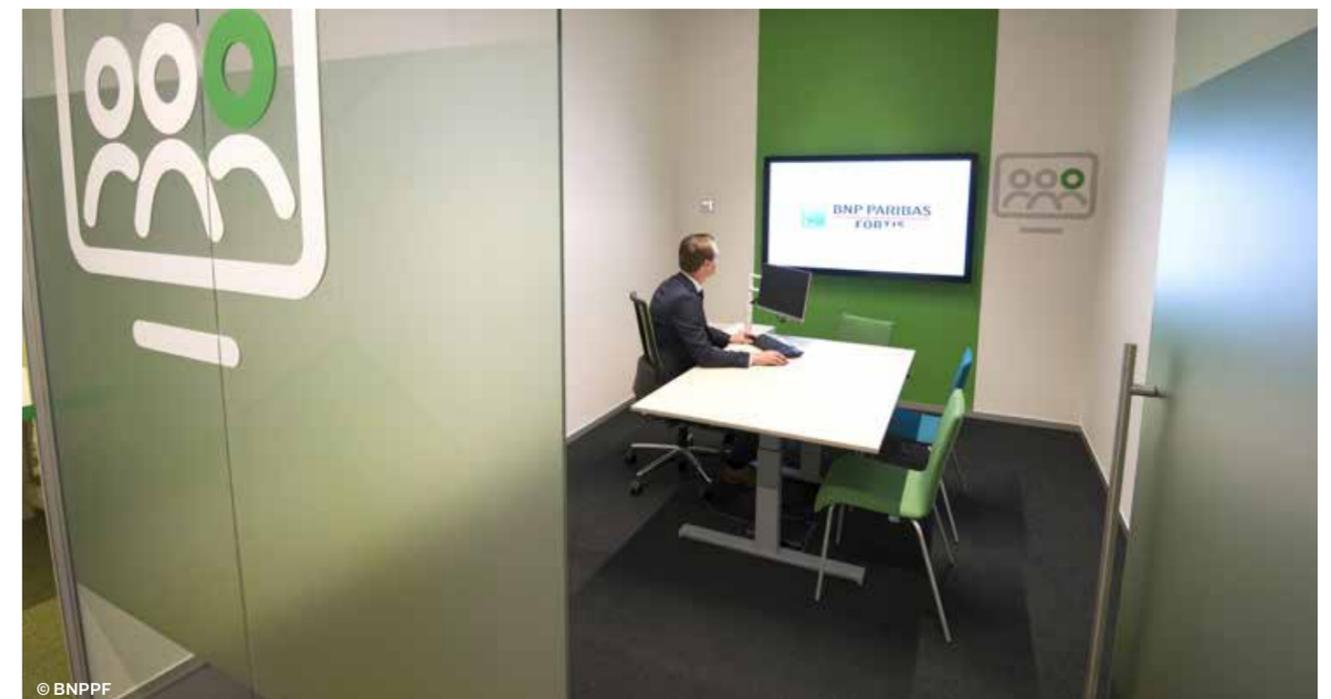
Chez Triodos, on affirme qu'il est très rare de recevoir un-e candidat-e qui aurait une autre procédure de recrutement en cours dans une institution bancaire. C'est aussi la structure, plus petite et participative, qui attire. « Le changement est peut-être plus rapide que dans de plus grosses entreprises. C'est une valeur importante pour les plus jeunes », note Clarisse Blavier.

Ce que constatent les universités, c'est que les diplômé-e-s qui se tournent vers les métiers bancaires au sein des grandes institutions ne le font pas forcément par conviction, encore moins par choix. « Je le vois bien chez les candidat-e-s qui vont accepter des postes parce qu'ils n'ont rien d'autre à se mettre sous la dent. Ce ne sont pas les étudiant-e-s les plus brillant-e-s qui acceptent

ces postes et ils-elles n'y restent pas très longtemps », constate le professeur de finance Mikael Petitjean. « Ce que je remarque parmi les plus jeunes, c'est qu'on les voit toujours aller vers des métiers de la finance, mais plutôt vers des petites entités innovantes qui font de la blockchain, qui développent des fonds durables ou des fonds sur l'égalité des genres », se réjouit Bruno van Pottersberghe.

## Les diplômé-e-s qui se tournent vers les métiers bancaires au sein des grandes institutions ne le font pas forcément par conviction, encore moins par choix.

Aujourd'hui, on étudie la finance pour travailler dans des jeunes pousses, pour s'engager dans une ONG, racheter une petite entreprise ou développer un projet durable ou social. Le haut du panier tourne visiblement le dos aux grosses institutions bancaires. En réalité, les banques n'ont pas vraiment de problème à engager des profils digitaux ou des analystes pour leur politique durable parfois discutable. C'est des employé-e-s capables de vendre des produits financiers pour remplacer du personnel rentré en agence avant la crise financière et la digitalisation forcée qui manquent. Du personnel à qui l'on demande d'être le parfait commercial, mais de préférence en ligne et sans passer trop de temps à conseiller des client-e-s qui ne rapporteront rien. ■



© BNPPF

# LES NOUVEAUX-ELLES BANQUIER-ÈRE-S

Une loi limite l'accès aux métiers d'intermédiation bancaire.

Morgane Kubicki

Puisque les étudiant-e-s formé-e-s aux métiers de la finance tournent souvent le dos aux métiers bancaires et que de toutes les manières la concurrence est rude, les institutions financières sont alors à la recherche de profils avant tout à l'aise avec les client-e-s. Des commerciaux, simplement.

En Belgique, la loi de 2006 relative à l'intermédiation en services bancaires et en services d'investissement et à la distribution d'instruments financiers, appelée plus communément loi Willems, oblige les conseiller-ère-s à être inscrit-e-s en tant qu'intermédiaires bancaires (ou intermédiaires de crédit pour vendre des crédits à la consommation ou crédits hypothécaires). Avant cette date, l'intermédiation bancaire était régie par quelques circulaires et règles prudentielles, mais ne répondait pas à un statut légal, pourtant crucial étant donné la nature des produits vendus.

Certain-e-s diplômé-e-s, en banque et finance, sont dispensés d'examen. Mais ces profils sont rarement intéressés par ces postes commerciaux, la carrière du-de la banquier-ière qui rentre faire ses armes en agence avant d'en devenir directeur-riche puis

de travailler au siège étant un cliché appartenant au passé. Les autres recrues, diplômées de communication, de langues ou pourquoi pas d'histoire, doivent valider plusieurs modules d'examens afin de recevoir un certificat reconnu par l'Autorité des marchés financiers (FSMA). C'est désormais le cas d'une grande partie des profils qui arrivent en agence bancaire sans aucune (ou presque) connaissance des produits financiers.

C'est le cas de Nathalie, une ancienne employée passée par l'une des institutions agréées par la FSMA : « *je n'avais aucun prérequis en matière bancaire lorsque j'ai été embauchée. Après avoir réussi 2 modules sur les 3 qui avaient été choisis pour moi, je pouvais certes vendre certains produits, mais je n'ai pas l'impression que j'avais les connaissances suffisantes pour comprendre les implications. J'ai un peu la sensation d'avoir été improvisée banquière* » ■



© Belga - Alexandre MARCHI

# VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS ?

Si les agences bancaires ont opéré à bureaux fermés pendant plus d'un an, la pression sur le personnel n'a pas diminué pour autant.

Morgane Kubicki

9 heures du matin devant l'agence d'un quartier plutôt aisé de la capitale. 6 personnes attendent entre l'entrée principale et celle des bureaux. Avec elles, un vigile fait un premier tri : « *vous avez rendez-vous ?* ». Si la réponse est non, ce dernier leur explique qu'ils ne pourront pas entrer et les encourage à utiliser les 3 bornes de selfbanking disponibles dans le petit couloir. Et pas la peine d'essayer de prendre rendez-vous sur place, il faudra passer par le contact center ou prendre un rendez-vous en ligne. L'agence est toujours fermée depuis les premières mesures sanitaires, « *par mesure de précaution* ».

**En plus des rendez-vous, la plupart du personnel d'agence doit prêter des heures à répondre au call center.**

Une fois à l'intérieur, l'ambiance est presque surréaliste. Une banquière derrière le guichet de l'entrée gère à la fois la sonnette, le téléphone de l'agence et tente tant bien que mal de servir les client-e-s qui avaient pris rendez-vous et défilent à la chaîne. Alors qu'elle s'occupe d'un homme dont la carte de crédit est défaillante, une dame tente sa chance. Elle souhaiterait retirer des devises. À travers l'interphone et la porte vitrée, la banquière, embêtée, lui répond et l'encourage à se rendre dans un bureau de change du centre-ville. Elle effectue une recherche en ligne pour l'aider comme elle le peut. Car peu importe qu'elle paie chaque mois des frais pour son compte en devise étrangère, l'agence ne rend plus ce service. Il faut se rendre dans une autre agence à 5 kilomètres d'ici. Il y a 3 semaines d'attente.



© Belga - ROBIN UTRECHT

**Des client-e-s agressif-ive-s**

Si la présence d'un vigile à l'entrée peut surprendre, elle est désormais commune chez plusieurs enseignes pour calmer les client-e-s mécontent-e-s. En septembre, la Dernière Heure s'étonnait justement de la présence d'un vigile aux portes de l'agence BNP Paribas Fortis de Laeken. Interrogé par le quotidien, il détaillait ses fonctions qui vont en réalité bien au-delà de celui d'un agent de sécurité : « *à la base, je suis là pour rappeler les normes Covid, le port du masque, le nombre de personnes limité dans le sas. J'aide aussi les gens, surtout les personnes âgées qui ne comprennent pas pourquoi, par exemple, elles ont reçu une nouvelle carte. Je ne suis pas là pour ça mais ça m'occupe. Parfois il y a des gens énervés parce qu'ils ont des soucis avec leur compte. On essaie de les aider. C'est vrai qu'à la banque, il n'y a plus le même service qu'avant...* »

Manon (prénom d'emprunt), qui a été recrutée dans une agence bancaire au début de la crise sanitaire, dépeint la même scène : « *je l'ai vécu les seules fois où on ouvrait les portes. Les client-e-s étaient bien les lombs* », mais assure que ce n'est rien face à la corvée du call center auquel elle était priée de répondre la moitié de la journée. « *Une fois le casque enfilé, il faut se préparer à passer plusieurs heures à se faire insulter. Car après qu'une personne aie attendu parfois plus d'une heure pour avoir une réponse, il nous était demandé de l'orienter à prendre rendez-vous afin que l'on puisse lui vendre un produit* », se rappelle Manon. Chaque contact physique devait alors déboucher sur une vente, au risque de se faire mal voir par son supérieur. « *Ce qu'on m'a vendu en m'embauchant, c'était le contact client. Je ne l'ai pas eu. La plupart de mes collègues qui étaient là depuis plus longtemps me racontaient que ce n'était pas comme ça avant* », regrette l'ex-conseillère bancaire. ■



## BELGIQUE LE PLASTIQUE, C'EST FANTASTIQUE

FairFin a analysé la politique d'investissement en matière d'écologie et de climat des institutions financières. Si beaucoup ont des politiques en matière de pétrole, de charbon ou de gestion durable des forêts, elle constate qu'un thème, pourtant crucial, est très rarement évoqué : le plastique, et notamment celui à usage unique. Aucune banque n'évoque concrètement la gestion du plastique dans son rapport de durabilité.



## MONDE COMMENT LA FINANCE DÉTRUIT L'ARCTIQUE

L'ONG Reclaim Finance a enquêté sur l'industrie pétro-gazière qui se développe en Arctique avec le soutien des banques, des assureurs et des investisseurs. Sous l'effet du changement climatique et de la fonte accélérée de la banquise, l'extraction et le transport des hydrocarbures contenus dans les vastes réserves que renferment les sous-sols du Grand Nord attirent les convoitises (599 sites ont été recensés). Reclaim Finance a comptabilisé une quarantaine de sociétés intervenant en Arctique. Si toutes les entreprises trouvent les financements et assurances nécessaires afin d'exploiter les gisements, les réserves en production pourraient doubler. 22 % de notre « budget carbone » partirait alors en fumée.



## EUROPE ELLES IRONT TOUTES AU PARADIS

Est-ce que les banques européennes ont diminué leurs activités dans les paradis fiscaux depuis qu'elles sont obligées de les déclarer ? La réponse est non. Selon l'Observatoire européen de la fiscalité, les 36 principales banques européennes ont réalisé 20 milliards d'euros de profit dans les paradis fiscaux chaque année. Cela représente 14% des profits totaux et ce pourcentage est stable depuis 2014. Le recours aux paradis fiscaux diffère tout de même d'une banque à l'autre. La part de profits déclarés dans ces 17 pays va de 0% jusqu'à 58% pour certaines. HSBC porte le bonnet d'âne mais le partage avec l'institution italienne Monte dei Paschi qui compte près de la moitié de ses profits sous le soleil (fiscal) avec une augmentation de 19,4% par rapport à la période 2014-2016.

Si toutes les banques européennes étaient soumises au taux d'imposition minimum de 15% dans tous les pays où elles ont des activités, elles devraient collectivement payer 3 à 5 milliards d'euros supplémentaires par an. Ce chiffre atteint 10 à 13 milliards d'euros si le taux minimum était de 25%.

## LIRE, VOIR, ÉCOUTER

### L'ARGENT, EN BREF



À travers cette mini-série sur l'argent, « En bref » propose de comprendre pourquoi les gens continuent à se faire extorquer de l'argent, comment les banques maximisent leurs

profits grâce aux cartes de crédit, comment fonctionne le cerveau face au jeu ou encore le mythe de la retraite dorée. Disponible sur Netflix, épisodes de 25 minutes

### RENDS L'ARGENT



Qui paie quoi dans le couple ? Et qui passe une soirée entière à faire les comptes ? Parler d'argent en couple est délicat. Rends l'argent aborde les questions qui fâchent et enquête sur le jour où l'argent est devenu une question de femme ou le genre des chéquiers.

Disponible sur Slate.fr ou plateformes de podcast

### LES BANQUES CENTRALES SERVENT-ELLES NOS INTÉRÊTS ?



En une centaine de pages, ce livre présente aux non spécialistes du sujet, à la fois une critique mais aussi des pistes de réformes des banques centrales ... dont le rôle s'est encore accru avec la crise du Covid-19 : l'effet distributif de leurs politiques monétaires, l'influence disproportionnée des marchés financiers sur leurs décisions et les conflits d'intérêts.

Collection Raisons d'agir, 136 pages, 8 euros.

### Votre exemplaire gratuit !

TENTEZ DE GAGNER UN DES 5 EXEMPLAIRES DE « FORTIS, LE PROCÈS VOLÉ » voir pages 16-17

Envoyez un mail à [didier.palange@financite.be](mailto:didier.palange@financite.be) et 5 heureux-ses gagnant-e-s seront tiré-e-s au sort. Concours réservé aux membres Financité.



## MONDE MOINS D'1% DES FONDS D'INVESTISSEMENT RESPECTENT L'ACCORD DE PARIS

A la veille de la COP26, on apprenait que seul 0,5 % du marché des fonds d'investissement amenait à un réchauffement climatique inférieur à 2 degrés. Selon le Carbon Disclosure Project qui a analysé plus de 16 500 fonds (soit environ un tiers du marché mondial), ils sont 158 à viser un réchauffement global de la planète limité à 2 degrés. 102 d'entre eux viseraient un réchauffement en dessous de 1,5 degré. A l'inverse, 8 000 dérapent totalement avec des investissements qui pourraient amener à un réchauffement climatique de plus de 2,75 degrés. Ces 8 000 fonds représentent 62 % des actifs passés au crible.

Pour avancer ces statistiques, Carbon Disclosure Project chiffre les émissions des entreprises contenues dans les fonds sur base des émissions passées et des projets futurs. Ces données ne comprennent que les émissions dites de scope 1 et 2, c'est-à-dire celles qui sont directes aux activités des entreprises et celles liées à leur consommation (par exemple pour faire tourner l'usine, éclairer les bureaux, etc.)

Si l'on prend en compte le scope 3, soit les émissions indirectes (l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise, le transport de client-e-s, l'utilisation par les client-e-s, typiquement la majorité des émissions), le pourcentage de fonds alignés sur l'Accord de Paris passe de 0,5% à 0,2% des fonds analysés.

# Le PIB

Le Produit intérieur brut reste le principal indicateur économique. Il oublie pourtant de mesurer des activités essentielles.

Nicolas Franka et Marc van den Broeck

Trente-huit morts et un disparu, 45.000 à 50.000 habitations sinistrées, 11.000 véhicules détruits, 160.000 tonnes de déchets charriés par les eaux... Quelle personne un peu sensée oserait envisager un aspect positif aux inondations catastrophiques qui ont récemment touché le pays ?

Pourtant, de nombreux responsables économiques et politiques sont encore aujourd'hui guidés dans leurs décisions par un étrange instrument de mesure, le PIB, qui comptabilisera positivement ces événements.

En bref, le PIB, ou Produit intérieur brut, est un indicateur économique qui peut se calculer de plusieurs manières. Soit l'on additionne la valeur ajoutée marchande de tous les biens et services qui ont été produits sur une période donnée au sein d'une zone géographique déterminée, soit l'on comptabilise les dépenses de consommations des ménages, de l'État et les investissements des entreprises auxquelles on ajoute le résultat de la balance commerciale (la différence entre les exportations et importations). En troisième lieu, on peut considérer la somme des salaires versés aux travailleur·euse·s, les rentes et les revenus du capital. Toutes ces méthodes sont supposées présenter le même résultat.

résilience développement humain qualité de l'environnement satisfaction de la vie répartition des inégalités

**PIB**  
↓  
VALEUR AJOUTÉE MARCHANDE DE TOUS LES BIENS ET SERVICES PRODUITS DANS LE PAYS



**PIB**  
↓  
DÉPENSES DE CONSOMMATION DES MÉNAGES, DE L'ÉTAT ET INVESTISSEMENTS ET BALANCE COMMERCIALE



**PIB**  
↓  
SALAIRES VERSÉS AUX TRAVAILLEUR·EUSE·S, RENTES ET REVENUS DU CAPITAL



Ainsi, après les inondations, dès lors qu'il faudra reconstruire ou réparer les habitations endommagées, racheter les véhicules sinistrés ou traiter les monceaux de déchets générés, ces opérations généreront des flux monétaires qui viendront gonfler la valeur de cet indicateur. L'incarnation statistique de la notion quasi magique de « croissance ».

## Le reflet du développement

Le PIB est aujourd'hui la principale boussole qu'utilisent les États, le FMI et la Banque mondiale pour orienter leurs décisions économiques et sociales : son augmentation refléterait l'expansion de l'économie, donc le développement de la nation, sa diminution une récession, donc un recul du bien-être. Lorsqu'il augmente pendant plusieurs trimestres, on parle de croissance. Lorsqu'il diminue, de récession.

Créé en 1934 pour mesurer les effets de la crise économique, il est largement adopté après la seconde guerre mondiale. Il semblait logique, dans ces années marquées par des impératifs de reconstruction et d'amélioration des conditions de vie, de placer la croissance industrielle au centre des préoccupations. En améliorant le confort matériel, la croissance économique s'est insidieusement substituée à la notion de progrès social.

Pourtant, son inventeur Simon Kuznets avertissait déjà à sa création que le PIB peut difficilement servir à évaluer le bien-être d'une nation. L'exemple ci-dessus le démontre : en additionnant tout ce qui peut être évalué en termes monétaires, le PIB ne fait aucune distinction entre la création de richesses améliorant les conditions de vie d'une collectivité et les activités dites « négatives » (armement, pollutions, industrie de la malbouffe...).

Naturellement, le PIB ne peut comptabiliser que l'activité qui atterrit dans les comptes publics. Sont donc royalement ignorées toutes les formes de travail

qui n'ont pas d'existence aux yeux de l'économie marchande : le travail domestique, reproductif, les activités bénévoles, ou encore ce qu'on appelle le travail au noir.

En ignorant les inégalités sociales, les aspects environnementaux et écologiques, en éludant toute question éthique, le PIB, ainsi que le formulait Robert Kennedy en 1968, « mesure tout, sauf ce qui fait que la vie mérite d'être vécue ».

## Un indicateur encore pertinent ?

Bien que reflétant correctement la productivité économique, le PIB est tout à fait insuffisant pour rendre compte du réel niveau de bien-être de la population ou de la répartition des richesses d'un pays entre ses habitant·e·s. Il ne saisit qu'une infime partie de la complexité des sociétés modernes, mais sa force est son apparente simplicité. Il est à craindre qu'il ait encore de beaux jours devant lui car la croissance économique reste encore et toujours le premier objectif politico-économique de nos dirigeant·e·s.

## Son inventeur Simon Kuznets avertissait déjà à sa création que le PIB peut difficilement servir à évaluer le bien-être d'une nation.

Il semble donc primordial de décoloniser les esprits en rappelant que le PIB ne mesure qu'une valeur marchande et que de nombreuses dimensions de la qualité de vie ne peuvent simplement pas être évaluées à travers ce simple indicateur.

Les aspects qualitatifs sont naturellement bien difficiles à quantifier, mais choisir ce que l'on compte, c'est déjà marquer un choix idéologique. En regroupant les nombreux instruments de mesure et indicateurs proposés ces dernières décennies (indice de développement humain, de résilience, de répartition des inégalités, de satisfaction de la vie, de qualité de l'environnement), il serait pourtant possible d'intégrer le subjectif, le moral, le naturel, pour orienter notre développement vers le bien-être commun.

Tant que les dirigeant·e·s du monde répondront aux injonctions de « croissance » des organisations internationales, le développement ne restera que quantitatif. Il est pourtant grand temps de remettre au centre de nos réflexions la notion de bonheur et plus largement du monde que l'on veut construire. ■



**ALAIN VESTIR**  
chargé de relations  
éthiques

# Sortez ExxonMobil de la liste noire !

**Mesdames et Messieurs de Financité**, selon vous, on ne pourrait pas investir dans ExxonMobil lorsque l'on développe un fonds « socialement responsable ». Il faudrait vraiment que vos analystes qui se placent en gardien-ne-s de l'éthique apprennent à regarder plus loin que le bout de leur nez.

Qu'y a-t-il de mal à mener des recherches scientifiques sur le réchauffement climatique ? Parce qu'ExxonMobil est une compagnie pétrolière, elle ne devrait pas s'interroger son origine ? Il est légitime d'avoir des incertitudes sur l'effet de la combustion fossile sur le dérèglement climatique. C'est pourquoi ExxonMobil a toujours financé des études cherchant à déterminer le rôle des gaz à effet de serre et des activités humaines.

Il est faux d'affirmer qu'ExxonMobil s'est opposée à la mise en place de réglementations climatiques. Tout vient d'une rumeur qui affirme qu'en 1977 Exxon aurait été l'un des principaux artisans de la non-ratification du Protocole de Kyoto par les États-Unis. C'est faux. Officiellement, Lee Raymond alors directeur du groupe estimait simplement que prendre des mesures, aujourd'hui ou dans 20 ans, n'aurait pas d'influence significative sur la température au siècle prochain. D'ailleurs, ce protocole aurait pu plonger les économies dans la tourmente.

Oui, le groupe reconnaissait, en privé, que le réchauffement climatique était bien causé par les activités humaines. Mais personne ne reproche à ExxonMobil d'avoir dissimulé les conséquences négatives de ses activités sur l'environnement ou même d'avoir décrédibilisé l'urgence climatique. Le procès ouvert à New York en 2019 accusait simplement ExxonMobil d'avoir menti aux investisseurs. Ces gens n'en ont qu'après l'argent.

Passons également sur la prétendue influence politique menée par ExxonMobil pour éviter des lois contraignantes sur les compagnies pétrolières. Il est évident qu'une société de la taille d'ExxonMobil qui défend ses intérêts va être accusée de faire du lobbying.

Parlons d'avenir. Le groupe travaille actuellement sur des technologies permettant de capturer et stocker le carbone, de gérer le méthane et ainsi que sur l'utilisation de l'hydrogène. Et vous voulez que les fonds d'investissement « socialement responsables » se passent de notre travail parce qu'ExxonMobil est classée quatrième entreprise mondiale la plus émettrice de gaz à effet de serre depuis 1965 ?

ExxonMobil a même accueilli au sein de son conseil d'administration, 3 nouvelles têtes poussées par le fonds d'investissement activiste Engine N° 1 qui souhaite que le groupe réduise son empreinte carbone. Si la compagnie pétrolière a pu paraître réticente à cette idée, il ne s'agit que de pure manipulation de l'information. Tout comme les histoires de violation des droits humains en Iraq et en Indonésie, d'appropriation de terres en Papouasie-Nouvelle-Guinée et de travail forcé aux États-Unis. ■



## Que fait Financité ?

N'en déplaise à notre correspondant imaginaire, chaque année, Financité publie le rapport sur l'investissement socialement responsable (ISR) qui dresse un état des lieux du marché de l'ISR en Belgique. Financité développe également une liste noire, qui reprend les États ou entreprises qui ne respectent pas les principes contenus dans les conventions internationales ratifiées par la Belgique ainsi que trois listes thématiques (nucléaire, armement et activités climaticides).

ExxonMobil est épinglée son opposition aux réglementations visant à diminuer le réchauffement climatique, l'exploration de pétrole et de gaz, mais aussi pour des affaires de droits humains en Iraq et en Indonésie ainsi que le droit du travail aux États-Unis. Le groupe est présent dans 8 fonds autoproclamés « socialement responsables » commercialisés en Belgique fin 2020.



# L'assurance habitation

**Chère Tante Oseille**, j'ai lu que, suite aux inondations, pour certaines personnes, les assurances habitation ne servaient à rien, ou pas à grand-chose. Du coup, j'hésite à en prendre une. Que faire ?

## Tante Oseille vous répond

En effet, pour de nombreux-euses habitant-e-s des fonds de vallées en province de Liège, c'est le moment des bilans et des constats. Au-delà des slogans publicitaires, on compile les dossiers, on est confronté aux cadres administratifs, on fait les comptes... Bref, on plonge dans les « conditions générales de ventes » et ce qu'il est convenu d'appeler la « police d'assurance ». Ce sont ces textes très longs et compliqués souvent écrits en petits caractères. Comme ce n'est amusant pour personne, on attend souvent que survienne le sinistre, c'est-à-dire le moment où l'assurance souscrite va devoir être mise en œuvre. Pour beaucoup de personnes, c'est ce qui s'est passé en juillet dernier.

Dans le cas précis des inondations, on parle d'assurance liée à l'immeuble et à son contenu « incendie et dégâts des eaux » souscrite en tant que propriétaire ou locataire. Cette assurance est fortement recommandée et est généralement obligatoire dans le cas où vous êtes locataire ou si vous avez souscrit un crédit. En fait, elle est presque toujours obligatoire. Donc, oui, il faut en souscrire une. Quand on lit les fameuses polices, on découvre que les dégâts des eaux ne sont pas considérés de la même façon si l'eau tombe du ciel ou si elle ruisselle. Il faudra voir aussi si elle coule dans une zone classifiée comme inondable ou non. Avant de louer ou d'acheter un logement, il est donc prudent de vérifier auprès de la commune dans quelle zone il se situe. Lorsqu'il s'agit d'une catastrophe naturelle, plusieurs bâtiments voisins sont aussi touchés et les assureurs vont mandater des expert-e-s pour évaluer les responsabilités des uns et des autres. Ces disputes juridiques peuvent durer longtemps. Il est donc aussi très important de voir si votre contrat prévoit une avance et dans quelles conditions.

Dans cette assurance, il y a deux volets : l'immeuble et son contenu. Vous devez alors estimer une valeur pour tout ce qu'il y a dans la maison. Et bien sûr, plus ce montant sera élevé, plus chère sera la prime d'assurance à payer tous les ans. C'est donc un choix important et difficile. Car on se demande alors « Que valent les objets ? » Parle-t-on du prix à l'achat neuf ? Considère-t-on qu'il perd de la valeur avec le temps ? Mais alors, ma vieille machine qui fonctionne toujours fort bien même si elle ne vaut plus rien sur le marché des occasions, elle ne sera pas remboursée ? Comment fait-on l'arbitrage entre la valeur « sur le marché » et la valeur d'usage ? Posez ce type de question à votre assureur avant de signer le contrat. Certains contrats proposent aussi des « forfaits », c'est à dire un montant global qui couvre un ensemble de choses. Là aussi, il faut bien voir la liste de ce que cela comprend. Et n'oubliez pas que « les paroles volent et les écrits restent ». Si un jour l'assurance doit vous rembourser quelque chose, la seule référence sera ce qui est écrit et que vous avez signé. ■

Dans l'assurance qu'on appelle habitation, il y a l'immeuble et son contenu.



## Que fait Financité ?

Que l'on ait des sous ou pas, aborder les questions d'argent est souvent gênant. Pour en parler facilement, Financité a créé les groupes « Pigné, pas pigeons ! » qui proposent aux participant-e-s d'apprendre à piloter leurs factures.

PLUS D'INFORMATIONS :  
[WWW.FINANCITE.BE/GROUPES-DE-MICRO-EPARGNE](http://WWW.FINANCITE.BE/GROUPES-DE-MICRO-EPARGNE)

# « L'affaire Fortis transpire la tromperie »

**NICOLAS KESZEI**

journaliste judiciaire à L'Echo

Journaliste à L'Echo, Nicolas Keszei commence à suivre l'effondrement de Fortis par hasard, alors que ses deux collègues spécialisés en affaires bancaires sont absents pour les premières audiences judiciaires. Ce jour-là, il comprend vite que l'affaire va prendre une tournure hors du commun.

Propos recueillis par Morgane Kubicki

## Si vous deviez tenter de résumer l'affaire Fortis sur le plan juridique. Que diriez-vous ?

Elle démarre en 2006 par un mensonge. Pour comprendre Fortis, il faut remonter à la crise des subprimes dans lesquels Fortis avait surinvesti. Il apparaît au fil des témoignages que ces produits étaient mal maîtrisés et que l'on a caché aux actionnaires la hauteur de l'investissement en vue de l'augmentation de capital destinée à racheter ABN Amro. Le marché immobilier américain s'effondre, Fortis ne parvient pas à racheter ABN Amro et cela débouche sur des interventions étatiques. Il y a aussi des problèmes de communication trompeuse dans le chef des différents dirigeants tant pour la levée de fonds en 2007 qu'en 2008. Tout ce dossier transpire la tromperie, la cachoterie, le mensonge, le manque de communication et de transparence. Ce qui est étonnant, et le mot est faible, c'est que ça n'aboutisse pas à un procès.

## Il reste tout de même encore des procédures en cours ?

Pour le volet dédommagement, en 2016 et dans le plus grand secret, les représentants des actionnaires se sont mis autour de la table avec Ageas pour trouver un accord à l'amiable. Tous les actionnaires qui acceptaient cette transaction recevaient un dédommagement pour la vente et s'engageaient à renoncer à toute procédure judiciaire. Ça a réglé le volet civil. Sur le plan pénal, qui concerne la communication trompeuse et mensongère des 7 dirigeants, ce volet a été prescrit. Il reste une procédure de dédommagement de petits actionnaires en cours et une autre procédure menée par Alexandre Van

Damme, l'un des membres des familles actionnaires d'AB InBev, qui estime avoir été trompé lorsqu'il a participé à l'augmentation de capital de 2007. Ce qui est intéressant, c'est qu'il a le temps et les moyens.

## Pourtant, il y a de quoi faire une série américaine entre communication trompeuse, intimidations et intervention politique ?

Toutes les cases sont cochées. Il y a surtout deux grands moments judiciaires. D'abord lorsque les petits actionnaires ont voulu faire suspendre la vente de Fortis à BNP Paribas. Le parquet avait prévu de suspendre cette vente, mais la juge n'a pas suivi l'avis du parquet. En novembre 2008 la cour d'appel a fini par dire qu'il aurait effectivement fallu demander l'avis des actionnaires en assemblée générale avant la vente. Il y a eu des pressions monstrueuses sur le substitut du parquet et des menaces sur le chef du parquet. L'ambiance était surréaliste. Et puis il y a cette histoire devant la cour d'appel où les avocats de l'Etat ont essayé de faire récuser le siège de la 18e chambre de la cour d'appel de Bruxelles avant que l'avis ne soit rendu. Il y a un fait amusant, c'est qu'il y avait 3 juges. Le mari de la troisième est très proche du CD&V et du chef de cabinet de Leterme à l'époque. Tout le monde pense que ce mari a téléphoné au chef de cabinet pour dire que les juges allaient donner raison aux petits actionnaires. Il y a eu des enquêtes, personne n'a jamais réussi à le prouver. Il y a un seul endroit, que je suis allé chercher, dans une procédure disciplinaire où il a dit qu'il était au courant. Cela a provoqué une bagarre terrible entre les juges. C'est des pressions permanentes tant du cabinet ministériel que des magistrats.



## Parmi toutes ces affaires, il y a aussi la parfaite illustration du délit d'initié.

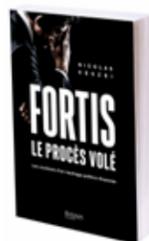
C'est un cas d'école. Vous avez tout de même l'ancien patron de la Fédération des entreprises de Belgique, administrateur chez Fortis Banque et dans la holding Compagnie du Bois Sauvage, qui a été inculpé pour délit d'initié. Le 3 octobre 2008, il participe à un conseil d'administration juste avant l'annonce du démantèlement de Fortis. Il est midi, il téléphone et se rend chez les administrateurs de Bois Sauvage pour leur dire de vendre tout ce

qu'ils peuvent. Tout l'entourage a vendu du Fortis le vendredi après-midi. Il y a eu une grosse enquête qui a valu une semaine de prison à Luc Vansteenkiste et un autre dirigeant de la holding. Il existe des preuves noir sur blanc qu'il y a eu délit d'initié et, à la dernière minute, sans explication valable, ils ont décidé d'un accord à l'amiable sans condamnation. Là aussi, on n'a jamais très bien compris pourquoi il n'y avait pas eu de procès.

## C'est des pressions permanentes tant du cabinet ministériel que des magistrats.

## Qu'est-ce qui est le plus choquant à la lecture de ce dossier et ces années d'enquête ?

Il y a cette phrase dans le prospectus qui détaille les risques de l'augmentation de capital. L'enquêteur tombe dessus et ne la comprend pas. Il demande à la plupart des dirigeants et personne chez Fortis n'est capable de l'expliquer. Et puis, on demande à Maurice Lippens (président du conseil d'administration de Fortis à l'époque, NLDL) et il dit « c'est qu'on continue à dire au marché que tout va bien alors que l'on a des indications internes qui semblent indiquer le contraire. » C'est ce genre de témoignage qui pullule à travers l'enquête. Ce qui m'a révolté, c'est que c'est vraiment du mensonge organisé. La moindre des choses pour les petits actionnaires, c'était d'avoir un procès. Je pense aussi à la défense du CEO de l'époque qui voulait un procès. C'est comme ça que j'ai commencé à écrire le bouquin. Je n'avais pas de plan en tête quand j'ai commencé, c'était une forme de révolte. Ce qui me choque, c'est le sentiment de tromperie globale et permanente. Ces gens agissaient en dépit du bon sens malgré les sonnettes d'alarme. ■



Fortis, le procès volé. Les coulisses d'un naufrage politico-financier, Kennes, 272 pages, 19,90 euros



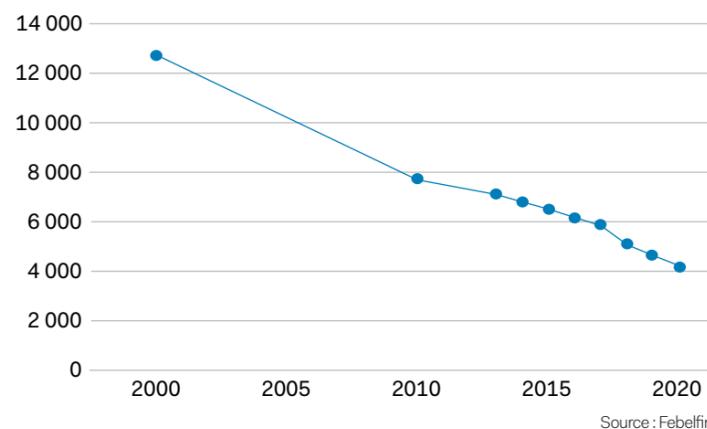
# Agence, ouvre-toi

Il y a 20 ans, notre royaume comptait encore plus de 12 000 agences bancaires. Fin 2020, il n'en restait plus que 4 232.

Anne Fily

La vitesse de disparition des agences bancaires ne diminue pas. Rien qu'entre fin 2019 et fin 2020, 460 agences ont disparu. Cette tendance se confirme à nouveau en 2021.

## ÉVOLUTION DU NOMBRE TOTAL D'AGENCES ENTRE 2000 ET 2020



L'essentiel des suppressions d'agences a été opéré dans les réseaux des 4 plus grandes banques (BNP Paribas Fortis, ING, Belfius et KBC). C'est ainsi que BNP Paribas Fortis, qui comptait 983 agences en 2011, n'en comptait plus que 463 fin 2020 après avoir fermé 127 agences supplémentaires cette année-là. Fin 2021, la première banque du pays n'en comptera plus que 411 pour tout le pays. Chez Belfius, la banque est passée de 818 agences à 547 en 10 ans, dont 29 agences perdues entre 2020 et 2021. Le réseau KBC qui comptait 802 agences en 2011 n'en compte plus que 408 en 2021 (324 agences KBC présentes à Bruxelles et en Flandre et 84 agences sous l'enseigne CBC en Wallonie). Il y a 10 ans, ING comptait 773 agences. Fin 2020, alors que l'enseigne au lion ne comptait plus que 552 agences et avait annoncé la fermeture de 62 agences supplémentaires. Au 30 juin 2021, elle n'en comptait finalement plus que 448.

Les banques de taille moyenne mettent en avant un modèle de proximité qui passe notamment par le maintien de services à la clientèle en agence. Mais cela ne les empêche pas non plus de réduire la voilure. C'est par exemple le cas de Crelan, qui a perdu 350 agences en 8 ans dont une trentaine en 2020. De son côté, Argenta qui comptait 513 agences il y a 10 ans en compte aujourd'hui 416.

Lorsque l'on rapporte le nombre d'agences au nombre de client-e-s, on remarque que les titulaires de comptes de banques moyennes semblent mieux servi-e-s. En 2020, Crelan avait plus d'agences pour ses 759 000 client-e-s que BNP Paribas Fortis pour 3,4 millions de personnes.

Le nombre d'agences continuera à diminuer en 2021 et probablement au-delà des différents plans de restructuration annoncés. Les agences dont la fermeture définitive était prévue pendant les périodes de confinement n'ont pas rouvert leurs portes. Les banques mettent en avant la progression importante de l'utilisation des canaux numériques par la clientèle pendant la crise sanitaire pour justifier une nouvelle réduction de la voilure. Rappelons tout de même que selon le baromètre 2021 de la maturité numérique des Wallons, 41 % des personnes interrogées n'effectuent toujours pas d'opérations bancaires ou de bourse en ligne.

### Des disparités provinciales

Selon la Banque centrale européenne (BCE), s'il y a près de 14 000 habitant-e-s par agence bancaire aux Pays-Bas et 7 000 en Suède, plusieurs pays comme l'Italie, la France ou l'Espagne comptent autour des 2 000 habitant-e-s par agence bancaire. C'est aussi le cas de la Belgique avec une moyenne de 2 730 habitant-e-s par agence en 2020 contre 1 492 en 2015.

Cette moyenne cache cependant des disparités entre provinces. Il vaut mieux habiter en Flandre occidentale (1 515 h/agence) ou en Flandre orientale (1 698 h/agence) qu'en Région bruxelloise (3 588 h/agence) ou dans le Hainaut (2 958 h/agence). Compte tenu du nombre de fermetures d'agences intervenues en 2021, ces chiffres datant de 2020 se sont certainement détériorés depuis.

Même au sein de la région bruxelloise, la répartition des agences entre communes est très inégale. Il est préférable d'habiter dans les communes les plus riches de la Région : si à Auderghem on compte 1,8 agence pour 1 000 habitants, les habitants de Forest doivent quant à eux se contenter d'un quart d'agence (0,23) pour 1 000 habitants.

### Un accès restreint

Alors que depuis toujours les agences bancaires étaient largement ouvertes sans rendez-vous, les pratiques ont radicalement changé depuis la crise

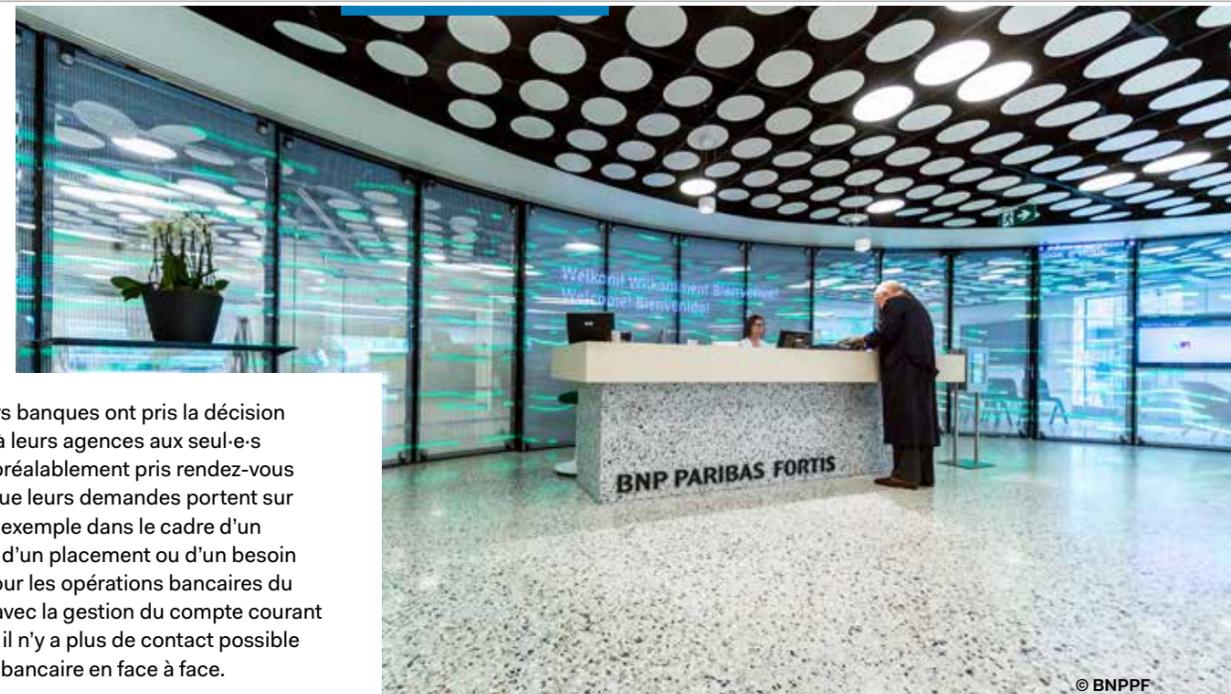
sanitaire. Plusieurs banques ont pris la décision de limiter l'accès à leurs agences aux seul-e-s client-e-s qui ont préalablement pris rendez-vous et à la condition que leurs demandes portent sur du « conseil » par exemple dans le cadre d'un projet immobilier, d'un placement ou d'un besoin en assurances. Pour les opérations bancaires du quotidien en lien avec la gestion du compte courant ou les paiements, il n'y a plus de contact possible avec le personnel bancaire en face à face.

**En 2020, Crelan avait plus d'agences pour ses 759 000 client-e-s que BNP Paribas Fortis pour 3,4 millions de personnes**

Jusqu'en septembre 2021, ce fut le cas pour les quatre plus grandes banques du pays (ING, BNP Paribas Fortis, Belfius, KBC/CBC), mais aussi chez Argenta. Chez Crelan et Axa banque, les plages horaires sans rendez-vous sont plus ou moins importantes selon les agences. Chez Beobank, certaines agences ne sont ouvertes que sur rendez-vous, d'autres sont libres d'accès. En revanche, tant pour la banque CPH que bpost banque, les agences et bureaux sont très largement accessibles à des horaires étendus.

Depuis la rentrée de septembre, on constate une timide réouverture de certaines agences bancaires, sans aucune publicité. Chez KBC, les agences ont retrouvé leur horaire habituel d'ouverture depuis le 1<sup>er</sup> septembre, mais avec une présence physique limitée. Depuis le 18 octobre, les agences BNP Paribas Fortis sont à nouveau ouvertes chaque matin de 9h à 12h30, sauf à Bruxelles. Pour les après-midi et samedis matin, la prise de rendez-vous reste de mise. Le site de la banque indique toujours qu'il convient de prendre rendez-vous. Belfius a annoncé une réouverture des portes début novembre. Quant à ING, à l'heure où nous écrivons ces lignes, l'accès sans rendez-vous n'est pas à l'ordre du jour. ■

POUR ALLER PLUS LOIN : ANNE FILY, « RAPPORT SUR L'INCLUSION FINANCIÈRE 2021 », SUR WWW.FINANCITE.BE



## AVEC LES AGENCES S'EN VONT LES GUICHETS AUTOMATIQUES

Si l'accès au guichet s'est restreint, il est aussi devenu de plus en plus rare de trouver dans les agences des espaces dits de self-banking équipés en appareils permettant d'effectuer certaines opérations bancaires, comme des virements, et d'imprimer des extraits de compte. Ces automates faciles à utiliser, permettaient aux personnes non digitalisées de gérer leurs opérations bancaires de manière autonome sans avoir besoin la plupart du temps de l'aide du personnel bancaire.

Ces dernières années, la diminution du nombre d'agences bancaires a conduit à la disparition de ces espaces. Certaines banques ont par ailleurs décidé de supprimer des appareils dans les agences restées ouvertes, ce qui diminue le niveau d'accessibilité bancaire des personnes qui s'en servaient régulièrement et souvent à titre exclusif comme nombre de personnes âgées.

Après avoir compté jusqu'à 15 306 appareils en 2010, le pays n'en comptait plus que 10 649 en 2019 et 8 460 en 2020, soit une baisse de 20,56 % en un an.

Les banques qui mettent encore des imprimantes à disposition de leurs client-e-s sont aussi de moins en moins nombreuses. Si on en trouve encore chez Belfius<sup>1</sup>, Beobank<sup>2</sup> ou bpost<sup>3</sup>, ce n'est plus le cas chez BNP Paribas Fortis, Crelan ou ING. Les personnes qui, grâce à ces machines, pouvaient facilement et aussi souvent que nécessaire imprimer leurs extraits de compte n'ont le plus souvent plus d'autre choix que de recourir à l'envoi d'extraits par la poste. Une solution payante dans la plupart des banques. ■

1. Site de Belfius, self-service banking, <https://www.belfius.be/retail/fr/banque-par-vous-meme/telephone-automates/self-service-banking/index.aspx>  
2. Site de Beobank, selfbanking, <https://www.beobank.be/fr/particulier/payer/services/self-banking>  
3. Site de bpost banque, selfbanking, <https://www.bpostbanque.be/bpb/nos-services/selfbanking>



# La justice climatique

En matière de responsabilité des entreprises, l'actualité juridique – judiciaire et législative – récente a été particulièrement riche.

Valéry Paternotte

Deux affaires marquent une évolution importante en matière de justice climatique. La première est la suite des actions Urgenda et l'Affaire du Siècle. Aux Pays-Bas, la fondation Urgenda a gagné un procès entendu par la Cour suprême, obligeant le gouvernement à réduire les émissions de dioxyde de carbone. En France, l'Affaire du Siècle, portée par 4 organisations de protection de l'environnement et de solidarité internationale, a obtenu une victoire en février 2021. Le tribunal administratif a reconnu l'illégalité de l'action climatique de l'État et sa responsabilité vis-à-vis de émissions des gaz à effet de serre excessives.

Chez nous, 58 586 citoyen-ne-s ont intenté une action en justice contre les quatre autorités belges compétentes, soit les 3 Régions et l'État fédéral. Objet du procès : rappeler au pays sa responsabilité dans la lutte contre le réchauffement climatique. L'affaire est plus connue sous le nom de l'ASBL qui porte le dossier : Klimazaak en néerlandais ou L'Affaire Climat en français. Elle démarre en 2014 et, le 17 juin 2021, le tribunal de première instance de Bruxelles condamne collectivement les autorités belges pour leur politique climatique négligente. Les juges considèrent que la politique climatique belge est si médiocre qu'elle viole le devoir légal de diligence et même les droits humains.

## La lutte contre les dérèglements climatiques est désormais une question de droits humains.

Ce verdict est intéressant en ce qu'il admet que selon les rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), la menace climatique est telle qu'il faille prévenir dès aujourd'hui la violation d'un droit gravement menacé ; que les entités fédérées sont responsables collectivement et individuellement (et ne peuvent plus rejeter la faute sur l'autre) ; et que la lutte contre les dérèglements climatiques est désormais une question de droits humains. On peut néanmoins regretter qu'aucun objectif chiffré ou daté n'ait été fixé, contrairement à la décision en appel dans l'affaire Urgenda et à une deuxième affaire marquante.



© Bart Hoogveld

Celle-ci se passe aux Pays-Bas, suite, ici aussi, à l'action collective menée par plusieurs organisations et des milliers de citoyen-ne-s contre Shell. La multinationale pétrolière a été condamnée par le tribunal de La Haye à réduire ses émissions de 45 % avant 2030 par rapport à 2019. Et pas n'importe quelles émissions, les émissions dites de « scope 3 ». On prend donc non seulement en compte les émissions liées à la production elle-même (scope 1) et celles indirectes liées à la consommation d'électricité (scope 2), mais toutes celles des client-e-s ! Soit 90 ou 95 % des émissions dans le cas d'un vendeur de pétrole...

Dans les deux affaires, les juges se sont avant tout basés sur le bon vieux principe juridique de responsabilité civile. C'est notamment ce qui en fait des décisions remarquables.

### La responsabilité civile

En effet, c'est notre cher principe de responsabilité civile, issu du code napoléonien, qui a prévalu ! Pas une obscure et technique loi sur la mesure et l'attribution des différents gaz à effet de serre aux différentes activités humaines réparties aux différents niveaux de pouvoir belges et pondérées selon des modèles physico-chimiques sophistiqués. Non ! Rien que le principe selon lequel (art. 1382 du code civil) « tout fait quelconque qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer ». Ainsi que les articles suivants qui précisent notamment que la négligence ou l'imprudence peuvent s'apparenter à des fautes.

Dans les deux affaires, c'est le principe juridique de responsabilité civile qui a été retenu.

## ÉTABLIR LES FAITS, CHANGER LES MENTALITÉS, FAIRE ÉVOLUER LE DROIT

Quelles sont les opportunités qu'offrent ces évolutions juridiques ? En établissant les faits, en faisant évoluer les mentalités, ou en participant à des actions collectives pour faire pression sur le législateur ou pour aider les associations à exercer des recours en justice, les citoyen-ne-s peuvent agir.

La première chose à faire est d'établir les faits, de pointer les responsabilités et de demander que cessent les activités qui contreviennent aux droits les plus élémentaires – selon la loi actuelle, donc.

Deuxième voie : faire évoluer les mentalités. En y réfléchissant, le droit contient nombre de notions clés qui ne font sens que dans une société donnée. Pensons à la notion de « bon père de famille » amenée à être remplacée par « personne prudente et raisonnable » dans le Code civil.

La troisième voie est évidemment de faire évoluer le droit lui-même, pas indirectement via les mentalités qui font que les juges interprètent la loi à l'aune des conceptions le plus largement partagées au moment du procès, mais directement : en demandant au législateur de voter de nouvelles lois s'il est manifeste que des abus existent. En matière de responsabilité des entreprises, on pense forcément au devoir de vigilance, en discussion aux niveaux belge, européen et international. Obliger les entreprises à appliquer le devoir de vigilance, ce serait tout simplement exiger d'elles qu'elles répertorient et cartographient, tout au long de leur chaîne de valeur, tous les risques qui pèsent sur l'environnement ou la société, et qu'elles fassent le plus possible pour éliminer ou réduire ces risques. ■

En 2021, il est justement de moins en moins considéré comme normal – et fort heureusement – de ne pas disposer d'un véritable plan de réduction des émissions, qu'on soit un État ou une entreprise. Et il appartient aux juges d'examiner si l'État se comporte comme le ferait un-e législateur-riche « normalement prudent-e et diligent-e ». C'est la Cour de Cassation qui le dit, à partir de 2006. Le droit néerlandais parle de « conduite sociale appropriée ». On voit bien que toutes ces notions sont forcément socialement situées et qu'on ne peut plus aujourd'hui raisonnablement nier la responsabilité humaine dans les dérèglements climatiques ni même se réfugier derrière l'argument que nos émissions se perdent dans un océan de gaz à effet de serre et que la responsabilité serait difficile à établir. Non, toute émission contribue à aggraver le problème et doit être jugée en conséquence.

De la même manière, il est aujourd'hui de plus en plus largement admis, dans la jurisprudence, que l'environnement au sens large (comme le climat) rentre

dans le champ des articles 2 et 8 de la Convention européenne des droits humains, traitant respectivement du droit à la vie et du respect de la vie privée et familiale. Plus récemment encore, c'est le Comité des droits de l'enfant, au niveau du haut-commissariat aux droits humains des Nations Unies, qui s'empare de la question des dérèglements climatiques<sup>1</sup>. Obliger les États à prendre toutes les mesures nécessaires pour limiter et réduire les émissions, car il s'agit de leur responsabilité pour protéger de nombreux droits fondamentaux, est désormais (ou enfin) normal. Il aura fallu du temps mais les mentalités ont changé et s'imposent désormais dans le champ judiciaire. C'est le résultat de milliers et de millions de gens qui depuis des années, des décennies le plus souvent, ne trouvent pas normal qu'on continue comme avant alors qu'on sait. ■

1. « Les pays ont une responsabilité transfrontalière dans l'impact négatif des émissions de carbone sur les droits des enfants », Nations Unies, <https://news.un.org/fr/story/2021/10/1105952>

POUR ALLER PLUS LOIN : « LA JUSTICE CLIMATIQUE », VALÉRY PATERNOTTE, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE ET « LA JUSTICE AU SECOURS DE LA PLANÈTE », REBECCA THISSEN, CNCD-11.11.11, SEPTEMBRE 2021, DISPONIBLE SUR WWW.CNCD.BE, RUBRIQUE PLAIDOYER



# Pour des comptes transparents

Contrairement aux fonds d'investissement, il n'est généralement pas possible de connaître la destination exacte des montants déposés sur les comptes courants et comptes d'épargne.

Annika Cayrol

— Nous épinglons régulièrement la qualité des fonds autoproclamés « socialement responsables ». Si une bonne moitié d'entre eux ne respectent pas les obligations de transparence, ces derniers sont pourtant obligés de rendre publiques leurs prises de position. Il est donc « facile » ou au moins possible de juger de la qualité de leurs investissements. Mais combien de Belges sont concerné-e-s ? Seul 21 % de la population peut se permettre d'investir dans des fonds.

De l'autre côté, il est impossible d'effectuer le même travail sur les comptes bancaires. Alors que l'on compte 1 072 fonds autoproclamés « socialement responsables » commercialisés en Belgique, seules 3 institutions proposent des comptes ISR. Pourtant, 97 % des Belges possèdent un compte à vue et 74,5 % sont titulaires d'un compte d'épargne.

## 9 comptes bancaires

Fin 2020, sur les 3 banques proposant des comptes ISR (Evi, vdk bank et Triodos), seule Triodos publie la liste complète des entreprises à qui elle accorde des crédits. La Banque Triodos semble ne financer que des entreprises et des États respectueux des droits fondamentaux et exempts d'armement de guerre, de nucléaire ainsi que de projets climaticides ou, s'il y a une exposition, elle doit être extrêmement réduite. Il va de soi que pour ce qui est des crédits aux personnes physiques, il n'est pas possible de publier les noms des emprunteur-euse-s pour des questions évidentes de respect de la vie privée.

## Sur l'ensemble des comptes bancaires, ceux qui se déclarent socialement responsables ne représentent que 0,46 % de l'encours total.

Pour les crédits liés au compte SpaarPlus de la banque vdk et les comptes Evi de Van Lanschot Kempen, les résultats sont plus mitigés. Bien que ces deux entités aient toutes deux des politiques de responsabilité sociétale des entreprises, une différence de qualité persiste. L'une déclare plutôt des domaines financés et la troisième se contente de lister les crédits jugés comme ayant un haut risque sur des critères extra-financiers.

Sur l'ensemble des comptes bancaires en Belgique, ceux qui se déclarent ISR ne représentent cependant que 0,46 % de l'encours total (288 milliards d'euros fin 2020). Il sera intéressant de voir

l'évolution du marché en 2021 avec la fermeture des comptes Evi et l'arrivée de l'offre NewB.

## Le reste du marché

Nous avons également étudié les politiques appliquées sur quatre thématiques (droits fondamentaux, nucléaire, armes de guerre et activités climaticides) pour les quatre grands acteurs suivants : KBC, Belfius, BNP Paribas et ING. Puisqu'il n'existe pas d'information homogène pour les institutions, déchiffrer les multiples documents pour comprendre ce qu'un-e client-e peut espérer relève du défi.

## Il n'existe pas d'information homogène pour les institutions qui interprètent la transparence à leur façon.

Pour la transparence, seul le groupe ING prend la peine de classer ses crédits en 491 secteurs et sous-secteurs assez détaillés. Les autres acteurs rivalisent d'opacité sur le sujet, mélangeant parfois allègrement dans leurs divers rapports secteurs, destinataires et produits. Certaines normes du secteur, tels le Sustainable Accounting Standards Board ou les Principes de l'Équateur n'apportent que (très) peu de clarté sur le sujet.

Les quatre grands acteurs ont tous des politiques d'exclusion sur les différents sujets de société qui animent la société belge. Nous pouvons d'ailleurs nous demander si les montants investis dans les quelques sous-secteurs par le groupe ING ne sont pas en contradiction avec leurs politiques sur le climat et l'armement de guerre. Sur le climat, le groupe est clairement épinglé par les résultats de l'étude Banking on Climate Chaos. En 2020, ING aurait ainsi financé des projets d'énergies fossiles pour 6,5 milliards de dollars.

Les politiques de sélection sont aussi très présentes dans les documents institutionnels des quatre acteurs, mais il est clairement difficile de séparer le bon grain de l'ivraie. Par exemple, quand le groupe BNP Paribas dit vouloir réaliser des « financements à impacts positifs » mais ne prévoit pas de diminuer drastiquement son portefeuille d'électricité liée au charbon, nucléaire et pétrole d'ici 2025, cela paraît peu compatible. Faute de plus de transparence, difficile d'en dire plus. L'étude Banking on Climate Chaos nous informe aussi que le groupe BNP Paribas aurait financé des projets d'énergies fossiles pour 40,8 milliards de dollars en 2020.

Belfius détaille 10 engagements à l'horizon 2025-2030. Le quatrième est de travailler activement à un bilan durable. D'ici 2025, 30 % des nouveaux prêts à long terme aux entreprises et 100 % des nouveaux crédits au secteur public et social seront réservés à des projets ayant un impact positif sur la société. Malgré ses politiques sur le climat, selon l'étude « Undermining Our Future: A study of banks' investment in selected companies attributable to fossil fuels and renewable energy » datant de

## LES BANQUES FACE AU RISQUE CLIMATIQUE

— La Banque centrale européenne (BCE) a publié un rapport sur l'impact du changement climatique sur 1 600 banques qui révèle qu'elles font face à un risque systémique majeur. D'un point de vue économique, les banques doivent-elles cesser de financer ces secteurs d'activités ou augmenter le coût des crédits « bruns » pour diminuer leur risque et ainsi celui des déposant-e-s ? Selon un rapport publié le 10 juin dernier par l'Institut Rousseau et les ONG Reclaim Finance et Les Amis de la Terre, les onze principales banques de la zone euro cumuleraient un stock de plus de 530 milliards d'euros d'actifs liés aux énergies fossiles – équivalant à 95 % du total de leurs fonds propres – dont la valeur est appelée à chuter si l'Accord de Paris sur le climat est respecté. Cette dévalorisation, prédisent les auteur-ric-e-s du rapport, « pourrait produire d'importantes turbulences, voire générer une nouvelle crise financière ». La BCE a calculé de son côté que les portefeuilles de prêts aux entreprises les plus exposées au risque climatique sont 30 % plus susceptibles de faire défaut en 2050 par rapport à 2020 si rien n'est entrepris. ■

2015, Belfius aurait accordé des prêts aux entreprises sélectionnées, attribuables aux combustibles fossiles, pour 144 millions de dollars.

Le groupe KBC possède une série de politiques d'octroi de crédits qu'il révisé tous les 2 ans. Malgré ses politiques sur le climat, selon la même étude de 2015, KBC aurait effectué des prêts aux entreprises sélectionnées, attribuables aux combustibles fossiles pour 1 008 millions de dollars.

En réalité, les 4 groupes donnent l'impression d'être conscients de la nécessité d'une plus grande transparence. Mais les quelques données publiquement accessibles sont insuffisantes pour comprendre l'étendue du risque que les crédits financent des entreprises et/ou des États qui se rendent coupables ou complices de violation de droits fondamentaux, d'implication dans l'armement de guerre, dans le nucléaire ou dans des projets climaticides. Des politiques d'exclusion et des politiques positives existent, mais comme leur application est la plupart du temps invérifiable, elles attirent de la défiance, voire de la méfiance, de leurs parties prenantes. ■

POUR ALLER PLUS LOIN : RAPPORT « LA QUALITÉ DE L'INVESTISSEMENT SOCIALEMENT RESPONSABLE 2021 », A. CAYROL, L. CHENNOUFE ET C. PROVOST, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE

## BRUXELLES

# Des crédits qui font la différence



## Alterfin, des microcrédits coopératifs

Alterfin a été créée en 1994, suite à un constat de son fondateur Hugo Couderé : le modèle économique qui finance les organisations de soutien au commerce équitable dans les pays en développement n'est pas suffisant. Selon lui, une coopérative qui propose des prêts pour des projets économiques dans les pays en développement serait le modèle le plus viable et le plus démocratique sur le long terme.

Aussitôt dit, aussitôt fait. 27 ans plus tard, plus de 6 000 coopérateur-riche-s ont permis de lever 66 millions d'euros. L'argent récolté permet d'octroyer des financements aux organisations de soutien au développement durable qui ne peuvent en obtenir via les filières classiques. En leur donnant les moyens de croître, elles deviennent à leur tour des moteurs d'impact en améliorant les revenus des personnes vulnérables, créant des emplois, permettant d'autonomiser les femmes et en préservant les écosystèmes vulnérables. En devenant coopérateur-riche-s d'Alterfin, l'investisseur-euse participe à la création d'une véritable spirale vertueuse.

Alterfin finance principalement l'agriculture durable et la micro-finance dans les zones rurales. De cette manière, elle soutient au total plus de 3,7 millions micro-entrepreneur-euse-s et petit-e-s agriculteur-riche-s et leur famille.

Les coopérateur-riche-s d'Alterfin soutiennent donc une économie soucieuse de l'environnement et de l'émancipation sociale et économique des populations fragilisées. Vous pouvez investir à tout moment en prenant une ou plusieurs part(s).

WWW.ALTERFIN.BE

## Hefboom soutient et finance l'économie sociale

Vivre dans un pays plus démocratique, plus durable et plus juste sont des objectifs auxquels l'économie sociale peut contribuer. Véritables alternatives qui ne se focalisent pas uniquement sur les profits engendrés, les entreprises de l'économie sociale ont aussi besoin de soutien financier et de conseils pour pouvoir être pérennes dans le temps.

À Bruxelles et en Flandre, Hefboom travaille depuis sa création en étroite collaboration avec des organisations et des entreprises qui s'engagent pour une meilleure intégration et participation des personnes issues de groupes défavorisés.

En tant que coopérative, Hefboom permet aux particuliers, aux entreprises, aux associations et aux pouvoirs publics diverses possibilités d'investissement. Avec ces ressources, elle accorde des prêts à des entreprises et projets sociaux et durables ainsi qu'à des personnes qui souhaitent créer leur propre entreprise mais n'ont pas accès au crédit bancaire. Hefboom soutient également les entreprises sociales en leur fournissant des conseils et une orientation en matière de gestion.

Afin de pouvoir continuer à soutenir des projets qui font la différence en Flandre et à Bruxelles, la coopérative est toujours en recherche de nouveaux-elles investisseur-euse-s qui rejoindront 1 300 coopérateur-riche-s actuel-le-s.

WWW.HEFBOOM.BE

**hefboom**  
voor sociaal en duurzaam ondernemen

transfo concertes

Financité vous présente chaque trimestre quelques entreprises d'économie sociale en partenariat avec Transfo

RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ INSPIRANTE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE SUR TRANSFO : TRANSFOMAG.BE

## WALLONIE

# Mettez des bulles dans votre vie



## Vin du Pays de Herve, faire du vin une réalité

Faire du vin en Belgique ? Vraiment ? Aussi fou que cela puisse paraître, c'est tout à fait possible. Et c'est grâce à l'expérience victorieuse d'une autre coopérative viticole, Vin de Liège, que certain-e-s grand-e-s rêveur-euse-s du Pays de Herve se sont jeté-e-s dans l'aventure. Ils-elles sont parvenu-e-s à faire pousser des vignes que d'autres ne peuvent imaginer ailleurs que sur les flancs de collines ensoleillées du sud de la France.

Mais faire du vin ne s'invente pas. Il a fallu trois ans, 40 000 pieds de vignes et 8 hectares de terrain sur les communes d'Aubel, Plombières et Thimister-Clermont pour que les premières vendanges aient lieu en septembre 2020. 5 000 litres de jus pour faire 6 000 bouteilles de vin tranquille et de vin effervescent.

Mais la coopérative n'en reste pas là. Les bouteilles se sont parées d'étiquettes spécialement conçues et pensées en partenariat avec l'ASBL La Lumière. Pour aider les personnes malvoyantes, au lieu du Braille, Vin du Pays de Herve s'est tourné vers le QR code grâce auquel il est possible d'avoir beaucoup plus d'informations. Quatre petits points en relief autour de ce QR code ont été intégrés sur les bouteilles afin que les personnes malvoyantes et les aveugles puissent pointer leur smartphone sur l'étiquette plus facilement.

Mauvaise nouvelle si vous voulez goûter « Les Rémoleurs » ou « Les Affineuses », cela est malheureusement peine perdue. Les bouteilles de vin blanc produites par Vin du Pays de Herve sont en rupture de stock. Par contre, si vous désirez festoyer dans un esprit local, bio et solidaire, les bouteilles de vin effervescent seront disponibles juste à temps pour lancer les cotillons. Et bien sûr, il est aussi possible d'investir dans la coopérative pour soutenir ses prochains développements.

WWW.VINDUPAYSDEHERVE.BE



## La Brasserie Coopérative Liégeoise, vous reprendrez bien une Badjave ?

Saviez-vous que, selon une étude de 2016, le-la Belge consomme 68 litres de bière par an ? Nous pourrions faire le calcul de la consommation des Liégeois-es, mais il est fort à parier que sur ces 68 litres, quelques-uns viennent de la Brasserie Coopérative Liégeoise.

En effet, dans la cité ardente se trouvent de gentil-le-s coopérateur-riche-s qui font vivre une brasserie locale, bio et solidaire depuis 2015. Leur mission est de brasser leur bière, la Badjave (une personne bavarde en wallon) en valorisant l'agriculture bio locale, en utilisant des matières premières issues du circuit court, en travaillant main dans la main avec des producteur-riche-s et partenaires de leur région.

En plus de brasser avec de l'orge de la Ferme Schiepers à Wanze et du froment cru de la Ferme à l'Arbre de Liège à Lantin, leur propre houblonnière est installée sur les terres de la Ferme afin de couvrir les besoins en houblon.

Aujourd'hui composée de 430 coopérateur-riche-s, la Brasserie Coopérative Liégeoise est toujours à la recherche de nouvelles forces vives et de soutien. Il est possible de les rejoindre en devenant vous-mêmes coopérateur-riche-s à partir de 250 euros. Vous bénéficierez de plusieurs avantages dont une ristourne sur les achats de bières en direct à la Brasserie, un accès à toute une série d'activités réservées aux coopérateur-riche-s (ateliers de dégustation, culture du houblon, événements festifs, brassin « spécial coopérateurs »). Mais surtout, vous agissez dans le but de vous réapproprier l'économie.

WWW.BCL.BIO

Toutes les entreprises présentées sont labellisées Finance solidaire, et garantissent une plus-value sociale et environnementale pour vos investissements.

RETROUVEZ-LES SUR : LABELFINANCESOLIDAIRE.BE



ET AILLEURS

# De l'autre côté de la frontière

## LES FONDS 90-10 POUR ÉPARGNER SOLIDAIRE

Danaé List

Pour pouvoir financer des activités économiques solidaires, nos voisin-e-s français-es ont imaginé un mécanisme simple mais ingénieux. Répondant au doux nom de « Fonds 90-10 » (lire quatre-vingt-dix/dix), le premier fonds de ce type a été créé en 1994 lorsqu'un syndicat français cherche un placement qui favorise les créations d'emplois pour des personnes en situation d'exclusion. Patrick Savadoux, créateur de ce fonds, aura l'idée d'utiliser la marge de 10 % autorisée par la réglementation boursière pour faire des investissements non cotés pour financer des associations. Les 90 % restants sont des actifs non-solidaires qui peuvent prendre la forme d'actions d'entreprises cotées ou d'obligations d'États et d'entreprises. C'est donc une manière de diriger les capitaux des investisseur-euse-s vers des activités durables et/ou solidaires.

Ça, c'est pour le côté historique. Mais qu'en est-il de son efficacité à financer l'économie sociale et solidaire française ? Le résultat est assez mitigé. Malgré plusieurs lois promulguées depuis le début des années 2000 qui ont finalement abouti à une obligation des entreprises françaises de plus de 50 salarié-e-s d'offrir la possibilité à leurs employé-e-s d'investir leur épargne salariale dans un fonds 90/10, on constate que le nombre d'entreprises d'économie sociale bénéficiant de ces fonds n'est pas énorme.

La raison en est qu'investir dans des projets solidaires est un réel défi pour les gestionnaires de fonds, car pour pouvoir faire face à d'éventuels retraits, ils ont une contrainte de liquidité permanente. Et c'est ici que le bât blesse. Au lieu de consacrer 10 % à de l'investissement solidaire, la part de l'investissement solidaire ne dépasse pas les 6,5 %. De plus, pour leur faciliter la vie, les gestionnaires de fonds 90-10 font appel à des financeurs solidaires qui, à leur tour, sélectionnent les projets à financer. Le nombre moyen d'émetteurs solidaires financés pour chaque fonds 90-10 n'était que de 19,7 fin 2018.

POUR ALLER PLUS LOIN : SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE SUR LES FONDS « 90-10 », FINANSOL, 2019 DISPONIBLE SUR [WWW.FINANCE-FAIR.ORG](http://WWW.FINANCE-FAIR.ORG)

## FAIR, pour promouvoir une finance éthique, solidaire et humaine



Fruit de la fusion entre Finansol et l'Impact Invest Lab (iiLab), acteur historique et laboratoire d'innovation sur l'impact, FAIR est devenue l'organisation de promotion de la finance éthique, solidaire et humaine en France. Elle fédère plus de 110 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, ONG, grandes écoles et personnalités engagées.

En devenant FAIR, le label Finansol, qui était chapeauté jusque-là par l'organisation du même nom, est loin d'avoir disparu. Au contraire. Ce label, cousin de notre label Finance solidaire en Belgique et qui labellise les produits d'épargne solidaire continue de se développer et a sa place propre dans l'organisation de FAIR.

[WWW.FINANCE-FAIR.ORG](http://WWW.FINANCE-FAIR.ORG)

**fair.** Financer  
Accompagner  
Impacter  
Rassembler



# Les monnaies citoyennes peuvent nous sauver

Pour la première fois en Belgique, une monnaie locale a permis de satisfaire des besoins de base auxquels l'euro ne pouvait plus répondre. C'est arrivé près de chez vous, à Theux, en Province de Liège.

nous remboursons les commerçant-e-s par virement bancaire », explique Valérie Dohogne employée au Syndicat d'initiative de Theux.

Jonas Dembour

À première vue, cette initiative peut paraître anodine. Elle est loin de

Ce mois de juillet 2021 restera gravé pour ces communes wallonnes victimes d'inondations d'ampleur inédite dont les conséquences ont été (et sont toujours) catastrophiques. Dans la localité de Theux, près de Verviers, c'est la Hoëgne, un affluent de la Vesdre, qui en quelques heures a transformé les jolies ruelles en de véritables torrents destructeurs. Après la décrue, les Theutois ont découvert avec horreur l'ampleur des dégâts. Habitations inondées, commerces ravagés, distributeurs de billets hors d'usage : le centre-ville était dévasté.

À l'heure de la reconstruction, ce sont des dizaines de réseaux de solidarité qui se sont développés à travers le pays. À Theux, un marché hebdomadaire a été mis en place dès le 22 juillet pour permettre aux citoyen-ne-s de s'approvisionner en denrées alimentaires. Mais rapidement, la question du moyen de payer les commerçant-e-s ne disposant pas de terminal Bancontact est venue sur la table puisque les citoyen-ne-s n'avaient plus la possibilité de retirer de l'argent liquide.

Le Syndicat d'initiative de Theux a alors eu la brillante idée de contacter l'ASBL du Val'heureux, la monnaie citoyenne liégeoise, pour mettre en place un système qui puisse pallier à ce problème. « Chaque semaine, les citoyen-ne-s viennent à notre stand avec leur carte de banque et nous achètent des billets de Val'heureux via notre terminal Bancontact. Ils-elles le dépensent ensuite sur le marché. En fin de journée,

l'être. « C'est la première fois en Belgique, du moins à notre connaissance, qu'une monnaie citoyenne permet de satisfaire des besoins de base auxquels la monnaie officielle ne peut plus répondre. Et ce n'est pas rien » témoigne Eric Nissen, bénévole au Val'heureux pour la région Ourthe-Amblève. À l'étranger, les monnaies citoyennes ont déjà prouvé à de nombreuses reprises leur capacité de résilience que ce soit en Grèce, en Argentine, en Autriche ou en Catalogne où elles ont pu jouer des rôles majeurs pour des millions de personnes en temps de crise. Ce caractère résilient est en réalité un élément central dans la réflexion des groupes de bénévoles qui lancent leur propre monnaie. Dans l'histoire, on a déjà pu observer le caractère contracyclique des monnaies locales qui, en période de crise, prennent leur envol et contribuent à amortir les effets des crises économiques et financières. Depuis plusieurs mois, de nombreuses communes font d'ailleurs appel aux monnaies citoyennes pour en faire le véhicule de leur plan de relance suite à la crise de Covid-19.

Suite à cette histoire, il semble donc logique d'affirmer que même des monnaies qui circulent à une relativement petite échelle sont porteuses de résilience dans la mesure où elles pourraient, au besoin, rapidement être activées, démultipliées. En ces temps incertains, on comprend bien là toute l'importance de soutenir ces initiatives citoyennes, qu'importe leur taille, car elles pourraient nous rendre d'autres services de ce type à l'avenir (et probablement de plus grosse ampleur).

Tirons donc notre chapeau au Syndicat d'initiative de Theux et aux bénévoles du Val'heureux qui, par leur vision, ont pu ouvrir le chapitre belge de la résilience des monnaies citoyennes en temps de crise. ■

## INNOVATION Une monnaie interentreprises bientôt en circulation en Région de Bruxelles-Capitale ?

Une étude de faisabilité d'un système de crédit mutuel interentreprises est actuellement menée par Financité et l'ULB.

Jonas Dembour

Le WIR ou le Sardex, ça vous dit quelque chose ? Ce sont deux systèmes de crédit mutuel interentreprises (CMI) qui fonctionnent respectivement en Suisse depuis 1934 et en Sardaigne depuis 2009. Mais de quoi s'agit-il ? Un CMI est une plateforme en ligne où les entreprises échangent des biens et des services en s'octroyant mutuellement des crédits sous forme de monnaie complémentaire.



Concrètement, lorsqu'une transaction est réalisée dans le réseau, le-la vendeur-euse reçoit de la monnaie-réseau sur son compte tandis que le même montant est débité du compte de l'acheteur-euse. Si l'acheteur-euse n'a pas encore vendu au sein du réseau, son compte de monnaie-réseau descendra en négatif et il ne lui restera plus qu'à vendre à son tour ses produits ou ses services à d'autres entreprises membres. Autrement dit, les entreprises du réseau achètent des biens et services avec leurs propres biens et services, en passant par une monnaie-réseau.

Pour les entreprises, un CMI présente plusieurs avantages. Il leur offre notamment une facilité de trésorerie, leur permet de maintenir leur capacité productive à un niveau élevé en temps de récession et de développer un réseau de client-e-s et fournisseur-euse-s localement. En Belgique, la Région de Bruxelles-Capitale a financé une étude de faisabilité d'un CMI menée par Financité et l'ULB via le CERMI (Centre européen de recherche en microfinance). L'objectif pour 2022 : construire le système avec toutes les entreprises partenaires à condition qu'elles soient suffisamment nombreuses afin de garantir la soutenabilité du système. ■

PLUS D'INFOS : CMI.BRUSSELS

## PÉDAGOGIE La monnaie locale ne permet pas d'éviter l'impôt

Certain-e-s prétendent que les MLC pourraient favoriser la fraude fiscale. Est-ce possible ?

Jonas Dembour

Les commerçant-e-s faisant partie d'un réseau de monnaie locale seraient-ils exempté-e-s d'impôt pour les transactions réalisées en MLC ? Cela irait à l'encontre de la philosophie des monnaies citoyennes dont le but est justement, de lutter contre la financiarisation de l'économie et l'évasion fiscale en réintégrant la monnaie dans l'économie réelle.

En pratique, comment cela fonctionne-t-il pour les commerçant-e-s ? Tout d'abord, les monnaies citoyennes ne sont pas

des monnaies sur le plan légal mais bien des « bons de soutien à l'économie locale ». En réalité, il n'existe sur un territoire qu'une seule monnaie à cours légal et seules les banques centrales sont habilitées à la battre. Par conséquent, l'assujettissement à la TVA ne se fait en Belgique qu'en euros. Et ça tombe bien car toutes les monnaies citoyennes qui circulent en Belgique sont directement adossées à l'euro (1 unité de MLC = 1 €). Cela facilite bien la tâche des commerçant-e-s qui, en complétant leur déclaration fiscale, déclareront en euros l'ensemble des opérations effectuées en MLC, comme pour tout autre mode de paiement : tickets restaurant ou chèque-commerce.

En fin de compte, la monnaie citoyenne aura éventuellement la vertu de rendre l'évasion fiscale plus locale mais ne facilitera pas particulièrement la tâche des fraudeurs et fraudeuses. ■



### ATH Le Solatoi Atome

Il est difficile de s'habiller de manière éco-responsable, mais des solutions existent. La boutique Atome lancée par Allison en 2018 en est un bel exemple. Implantée au cœur de la « Cité des géants », elle propose une large sélection de vêtements, bijoux et accessoires originaux et respectueux de l'humain et de l'environnement. On peut aussi y dépenser ses Solatoi !

WWW.ATOMBOUTIQUE.BE  
Quai Saint-Jacques 9, 7800 Ath  
Tél. 068 30 16 85



### TILFF Le Val'heureux Librairie Long-Courrier

La vie reprend peu à peu son cours à la Librairie Long-Courrier qui était aux avant-postes lors de la montée des eaux en juillet dernier. Mais il en faut plus pour abattre cette librairie ludique qui offre depuis trente ans une panoplie de jeux et romans pour petits et grands. L'occasion de soutenir, en Val'heureux notamment, nos librairies indépendantes face aux mastodontes numériques.

WWW.LONG-COURRIER.COM  
Avenue Laboulle 55, 4130 Esneux  
Tél. 04 367 63 83



### NEUFCHÂTEAU L'Ardoise Boucherie Fagneray

De mois en mois, le réseau de l'Ardoise s'étend sur la commune de Neufchâteau. Parmi les commerces partenaires, on y retrouve désormais la Boucherie Fagneray, véritable institution chestrolaise qui depuis 1946 propose de nombreux produits artisanaux et locaux. Les oiseaux sans tête et le chestrou au chèvre (saucisson) valent le détour !

Rue Lucien Burnotte 41,  
6840 Neufchâteau  
Tél. 061 27 70 90



### MATAGNE-LA-PETITE Le Semeur Le petit rustique

Initié dans les années septante par le boucher de Matagne-la-Petite, le café culturel citoyen « Le Petit Rustique » est un lieu chargé d'histoire. Depuis sa reprise par l'ASBL « Ça manque pas d'air », il est possible de boire un verre, manger un bout, d'assister à des concerts, des conférences, des sessions jam et même... de faire votre lessive. Le tout à l'aide de vos Semeurs bien entendu !

HTTP://CAMANQUEPASDAIR-ASBL.BE/  
Rue de l'Auberge 17, 5680 Doische  
Tél. 060 34 91 34



### BRAINE L'ALLEUD La Brawette Le frigo solidaire

La Brawette fait ses premiers pas dans la partie occidentale du Brabant wallon. À Braine l'Alleud, la monnaie locale est acceptée par le frigo solidaire dont le but est de lutter contre le gaspillage alimentaire tout en réduisant la précarité financière. En plus de la distribution de vivres, le « frigo » vise à tisser une toile solidaire entre bénéficiaires et avec les bénévoles.

FRIGOSOLIDAIREBLA.WIXSITE.COM/  
FSBLA  
Grand Place Baudouin 1<sup>er</sup> 12,  
1420 Braine l'Alleud



### BRUXELLES La Zinne Toone

Tout le monde se souvient d'avoir assisté, des étoiles plein les yeux, à des spectacles de marionnettes. Dans notre capitale, le Théâtre Royal de Toone est le seul théâtre de marionnettes traditionnelles bruxelloises encore en activité. Dans un grenier typique à deux pas de la Grand-Place, le Théâtre de Toone poursuit une tradition séculaire. Un trésor bien caché à découvrir muni de vos Zinnes !

WWW.TOONE.BE  
Rue du Marché-aux-Herbes 66,  
1000 Bruxelles  
Tél. 02 513 54 86

# La tête au carré, l'énergie au cube

Si dans un premier temps, les moyens techniques des visio-conférences ont permis de reprendre le travail, ils ont aussi permis de tester de nouvelles manières de créer des groupes citoyens avec Financité.

Dès le mois d'avril 2020, refusant de laisser le confinement nous isoler les un-e-s des autres, Financité lançait ses premières soirées de web-débat. Pour trouver un nom à ces rendez-vous, dans un élan d'optimisme indispensable à l'époque pour espérer maintenir des activités collectives, nous avons fusionné les mots « web », « ébullition » et « révolution ». C'est ainsi que sont nées les « Webullitions ». Si le titre complet de ce nouveau format était « passons en Webullition et changeons la finance, même en confinement », nous pouvons reconnaître à présent que nos espoirs étaient en réalité maigres concernant le potentiel collectif de telles rencontres virtuelles.

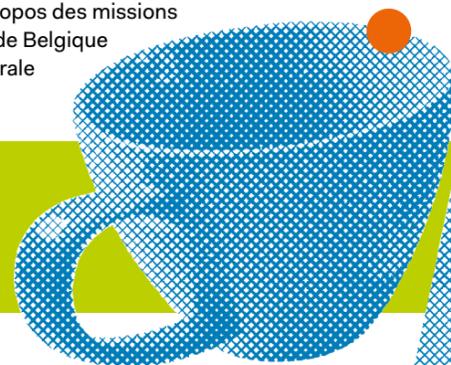
Plusieurs constats réjouissants nous ont fait changer d'avis, non sans garder une volonté absolue de donner priorité à l'action locale « en présentiel » comme l'on dit désormais. Par exemple, dès juin 2020, puis en juin 2021, ce sont les habitué-e-s de ces rendez-vous qui ont animé la dernière webullition de la saison via « le journal des bonnes nouvelles ». Mieux encore, nous avons pu créer deux groupes citoyens « web » qui, si nous avions tenté l'expérience en présentiel, n'auraient sûrement pas réuni assez de monde pour créer un groupe dans une même ville.

Le groupe « Plans B pour la BCE » a vu le jour en mars 2021 suite à un premier cycle de formations à propos des missions de la Banque nationale de Belgique (BNB) et la Banque centrale européenne (BCE).

Près de 8 mois plus tard, ce groupe compte une trentaine de réunions avec une quinzaine de personnes issues de Bruxelles, Nivelles, Villers, Bouffloulx et Namur. C'est grâce aux visioconférences qu'elles se réunissent de manière régulière pour vulgariser les enjeux sociétaux face auxquels la BCE est confrontée.

Plus récemment, un groupe « Genre et patrimoine » (lire en page 34) a également pu se mettre en place malgré les origines géographiques variées de la petite dizaine de personnes intéressées.

Si nous nous félicitons de ces dynamiques parce qu'elles aussi apportent l'eau au moulin du changement, nous nous réjouissons de voir que ces groupes « web » créent un véritable lien et aspirent également à se rencontrer en vrai comme c'est le cas occasionnellement à Braine-l'Alleud pour le groupe BCE. À l'occasion de notre regroupement Financité lors de la manifestation climat de la rentrée, plus d'une dizaine d'entre eux-elles nous avaient également rejoint passant ainsi une nouvelle fois de derrière l'écran au-devant de la scène. ■



# Un don ← en circuit court

Si vous lisez régulièrement nos publications, vous savez que votre argent peut parfois financer des activités qui ne respectent ni l'humain ni la planète.

En faisant un don à Financité, vous pouvez rendre votre argent acteur de changement.



René Royen a rencontré Financité par hasard. Après une carrière d'infirmier, il s'installe à Rochefort où il s'implique dans les circuits-courts. « Il y a toute une dynamique locale et un savoir-faire qui peut s'exprimer. Les possibilités sont extraordinaires. C'est ce qui me plaît, c'est que c'est basique. C'est le premier niveau. J'achète mon grain au moulin et je fais mon pain », raconte-t-il avec beaucoup de conviction.

C'est en gérant la caisse du Volti qu'il entend parler de Financité. La monnaie locale citoyenne de sa région est soutenue par notre organisation. « J'ai été convaincu par le pouvoir de l'humain. Comme ça concernait le circuit-court, je me suis dit que j'allais investir là-dedans », se souvient-il simplement.

Investir, René Royen l'a fait humainement, mais aussi financièrement : « je n'ai plus beaucoup de besoins. J'ai quelques économies que j'essaie de liquider. J'ai décidé de faire un testament, c'est plus clair par rapport aux enfants qui ont déjà hérité d'une somme d'argent. Je ne voulais pas de legs post mortem. Ici, c'est moi qui gère et qui vais donner. Je suis né nu et je veux mourir nu », s'explique René.

Avec ce don, une réserve de bien commun a été créée chez Financité et investie dans le capital de F'in Common, la coopérative de crédit pour les entreprises d'économie sociale. Elle soutient un modèle de société plus respectueux de la planète et de ses habitant-e-s. Basique, comme René l'apprécie.

Et lorsque l'on demande à l'ancien infirmier si ce n'est pas un peu risqué de faire cette démarche à 73 ans, en bonne santé, alors que la vie peut encore être longue, René Royen a une réponse aussi simple que ce qu'il apprécie dans le principe du circuit-court : « celui qui ne risque pas, risque plus que celui qui risque ». ■

## Soutenez-nous à votre manière

Il y a mille façons de soutenir notre mouvement en interpellant, en disséminant ou en participant. Le vent de la transition souffle fort et il est grand temps de placer la finance au service de l'intérêt général. Mais comme tout mouvement, celui de la finance solidaire et responsable n'avance pas tout seul. Nous avons besoin de vous pour avancer !

Financité est agréé pour recevoir des libéralités déductibles fiscalement. À partir de 40 € de dons (hors cotisation) par an, 45 % sont déductibles fiscalement.

Vous décidez comment vous souhaitez affecter votre don :

Tous les projets Financité sans distinction : votre soutien est utilisé dans l'année et permet de développer en toute indépendance l'ensemble de nos activités.

Un groupe Financité ou une activité en particulier : votre soutien est utilisé dans l'année au profit exclusif du groupe ou du projet que vous avez choisi.

La micro-épargne : pour la micro-épargne ou pour promouvoir l'éducation à la finance responsable, votre soutien est utilisé à raison de 10 % par année durant 10 ans et garantit ainsi la continuité des activités dans le futur.

La réserve de bien commun : intégralement et définitivement mis en réserve au bilan de Financité et renforce ainsi la solvabilité du mouvement, c'est-à-dire sa capacité à assurer l'avenir à relativement long terme sans se trouver en défaut de paiement.

POUR RETROUVER TOUTES  
LES MANIÈRES D'AGIR : FINANCITE.BE,  
RUBRIQUE AGIR.

PLUS D'INFORMATIONS : DONS.FINANCITE.BE  
OU DEMANDEZ UN FORMULAIRE PAPIER  
À INFO@FINANCITE.BE

## BRUXELLES Partager ← autour des questions d'argent



**Avec la reprise des groupes « Pigé, pas Pigeons! », ces participant-e-s échangent sans appréhension sur la finance du quotidien.**

Avec la possibilité de reprendre des activités en présentiel, de nouveaux groupes « Pigé, pas Pigeons! » ont pu débiter à Bruxelles. Ces ateliers sur la finance du quotidien permettent de donner des clés de compréhension et de partager des trucs et astuces autour des enjeux de la gestion du budget, du paiement des factures, de l'épargne ou de la relation avec les banques. L'objectif est d'une part d'accroître l'autonomie économique des participant-e-s mais aussi de susciter une prise de recul et un questionnement à partir de leurs réalités économiques et sociales.

Chaque participant-e a une histoire personnelle et tou-te-s évoluent dans des environnements socio-culturels très diversifiés. Les besoins sont donc extrêmement variés : savoir se servir d'une appli bancaire, se constituer une épargne en vue d'un projet immobilier, pouvoir intervenir dans la gestion du budget lorsque c'est le conjoint qui maîtrise les outils, poser des balises économiques pour repartir de zéro lorsqu'on a tout quitté dans son pays... Nous tentons d'adapter les ateliers aux réalités de chaque groupe pour répondre à ses besoins, tout en apprenant à se connaître. Cette diversité est aussi la source de riches échanges d'expériences et points de vue. Une participante d'origine africaine impliquée dans une tontine (association collective d'épargne) partage son expérience avec une personne sortie du surendettement.

D'autres projets sont à l'étude, notamment avec un groupe qui s'est tenu en visioconférence pendant de longs mois et avec d'autres partenaires. ■

ENVIE DE REJOINDRE OU ANIMER UN GROUPE ? CONTACTEZ VOTRE ANIMATRICE LOCALE : ANNE.BERGER@FINANCITE.BE



Les groupes s'articulent autour d'un partenariat avec d'autres organisations d'éducation permanente. Les profils sont donc largement différents : candidat-e-s à la propriété d'un logement avec le Community land trust (organisation de création de logements abordables), groupes de femmes qui apprennent le français avec le Centre féminin d'éducation permanente, ou personnes en cours d'alphabetisation avec l'asbl Le figuier.



VOUS SOUHAITEZ VOUS IMPLIQUER DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA MONNAIE LOCALE BRUXELLOISE : INFO@ZINNE.BRUSSELS

## BRUXELLES La résilience de la Zinne

**La Zinne a été particulièrement présente auprès du grand public cet automne**

Malgré une équipe réduite par les difficultés liées à la pandémie Covid-19, la monnaie locale citoyenne bruxelloise a assuré la présence chez les prestataires pendant le festival Nourrir Bruxelles. L'équipe a également tenu un stand au salon Hope (qui rassemble de nombreux projets citoyens ayant un impact positif sur la société) et lors de la

marche climat du 13 octobre. Les apéros d'information et d'échange autour de la Zinne se maintiennent toujours. Le collectif poursuit également le développement de la Zinne électronique, continue l'extension de son réseau de prestataires et reste disponible pour des séances d'information auprès du grand public. Une belle preuve de résilience! ■

## OTTIGNIES Comprendre la finance peut changer le monde

**Chaque trimestre, notre magazine se décline en café citoyen.**

« L'objet que vous tenez entre les mains a le pouvoir de changer le monde. » Ceci n'est pas la première phrase d'un roman de magicien-ne-s et de vieux grimoires. C'est plutôt la phrase d'accroche d'un nouveau café citoyen qui a lieu tous les trimestres à Ottignies. Car en effet, ce qui se trouve entre les mains des participant-e-s a plus de pouvoir qu'on ne le croit.

Vous le regardez d'ailleurs à cet instant précis. En effet, dans le Financité Magazine se trouve la connaissance qui permet aux citoyen-ne-s de comprendre la finance et certains de ses concepts parfois compliqués. Et comme dirait l'autre, « le savoir c'est le pouvoir ».

Tous les trois mois, en pages 14-15, la rubrique « La finance expliquée » aborde en 5 000 caractères des termes liés à la finance. Vous voulez savoir ce qu'est la titrisation, comprendre les enjeux qui se cachent derrière l'annulation de la dette d'un État ? Vous êtes au bon endroit. Pour partager ces connaissances avec d'autres citoyen-ne-s, ils-elles étaient une petite



dizaine à déchiffrer dans la bonne humeur ce qu'est l'effet multiplicateur lors de la première rencontre en septembre.

Si vous voulez participer à notre prochain café citoyen, rendez-vous le 14 janvier à 18h30 à la Bouquinerie du Pub à Ottignies. Pour connaître le sujet, ouvrez la page 14. ■

POUR PLUS D'INFO OU POUR NOUS REJOINDRE, VOUS POUVEZ ÉCRIRE À DANAÉ.LIST@FINANCITE.BE

## LOUVAIN-LA-NEUVE

## Vous reprendrez bien un peu de finance solidaire

**Deux événements majeurs de la transition ont eu lieu à quelques mètres d'écart.**

On dirait que les Néolouvanistes se sont passé-e-s le mot. En l'espace de deux semaines, Financité a animé des ateliers sur la finance solidaire dans deux événements liés à la transition.

En effet, du 22 au 26 octobre a eu lieu le festival Maintenant!, haut lieu de la transition dans le Brabant wallon. Ce festival est entièrement organisé par une équipe de

bénévoles qui désirent mettre à disposition des citoyen-ne-s des ateliers afin d'appréhender le monde différemment. Deux semaines plus tard, c'était le forum RivEspérance qui s'organisait dans l'Aula Magna avec pour objectif de questionner la transition.

Que cela soit par un débat mouvant ou une conférence, il semblerait que les habitant-e-s de la région portent un intérêt tout particulier à la finance solidaire et à ses acteur-ric-e-s. On ne va pas s'en plaindre. ■

## ITTRE Grande fête pour le lancement de la Brawette

5 septembre à Ittre, chez Bobb, avait lieu la fête de lancement de la Brawette. Au rendez-vous, une fanfare, le soleil et des personnes heureuses de voir leur projet prendre vie ou de découvrir un moyen d'action différent. L'événement a même accueilli un distributeur de billets (de Brawettes!) vivant qui échangeait vos euros avec bonne humeur en l'honneur de cette joyeuse et belle journée. ■



POUR PLUS D'INFO : WWW.LABRAWETTE.BE

## EN LIGNE

L'inclusion financière  
au prisme  
→ du genre

Le groupe « Genre et patrimoine » poursuit ses échanges et ses recherches sur les inégalités patrimoniales et inégalités de genre en matière de revenus, de pensions ou encore d'héritage. En se basant sur les statistiques internationales, les participantes tentent de dresser un état des lieux pour la Belgique. Ce travail initial permettra d'agir, par exemple en créant des ateliers d'éducation financière sur la gestion de l'argent et du patrimoine dans un ménage.

Suite au webinaire de Finance Watch « Gender Perspective in Financial Inclusion », nous avons aussi abordé l'inclusion financière en termes de genre. À ce sujet, plusieurs constats : l'accès au cash représente une possibilité d'émancipation pour les femmes qui subissent des violences domestiques. Les femmes ont moins facilement accès à leur propre compte bancaire. Il existe un écart genré dans l'accès au crédit bancaire et les entrepreneuses femmes ont moins de probabilité de demander un prêt, mais aussi de le recevoir la première année de leur entreprise, même si, celles qui en reçoivent un montrent de meilleures statistiques de remboursement. ■

SI VOUS VOULEZ NOUS REJOINDRE  
OU EN SAVOIR PLUS,  
VOUS POUVEZ ÉCRIRE À  
JOELLE.TETART@FINANCITE.BE

## NAMUR Les monnaies locales → à travers le monde

L'Université de Namur a reçu Financité pour parler résilience et inclusion grâce aux monnaies.

En novembre, nous avons été invité-e-s par la FUCID (Forum universitaire pour la coopération internationale au développement), ONG du campus namurois qui organise notamment des ateliers sur le temps de midi où étudiant-e-s, organisations, professeur-e-s et personnel de l'Université se rencontrent pour échanger sur des sujets articulés autour de la promotion d'un monde plus juste et solidaire.

Ici, l'objectif de l'atelier était de comprendre comment les monnaies locales complémentaires répondent à des besoins précis de notre société. Nous avons donc commencé par essayer de déterminer quel monde nous souhaitons pour demain. Et sur cette base, nous avons présenté plusieurs dispositifs.

Au programme : la promotion des circuits-courts à travers les monnaies locales citoyennes de Wallonie-Bruxelles mais aussi le soutien aux PME en cas de crise économique grâce aux monnaies interentreprises et aux systèmes de crédits mutuels. Nous avons également introduit le Furai Kippu, monnaie-temps japonaise qui vise à encourager la valorisation et la comptabilisation du soin aux personnes

dépendantes ainsi que les accorderies françaises et québécoises qui œuvrent pour plus d'inclusion sociale.

Sans oublier la monnaie « covoiturage solidaire » née dans la commune d'Ayen, en Corrèze, faisant office d'intermédiaire entre des chauffeur-euse-s et des passager-e-s habitant dans ce département français qui souhaitent bénéficier d'un trajet de proximité. Les chauffeur-euse-s gagnent un bon à valoir dans les commerces locaux pour chaque trajet effectué. Plus près de chez nous, le Toreke à Gand souhaite encourager les comportements bénévoles. Les habitant-e-s du quartier qui, par exemple, arrosent les parcs de fleurs reçoivent un bon à valoir dans les commerces locaux.

Enfin, les monnaies locales complémentaires sont souvent utiles en cas de crise. Nous avons donc évoqué le Palmas au Brésil, l'expérience du Bourgmestre de Wörgl durant la crise des années 30, du Trueque en Argentine, la monnaie populaire de réappropriation de l'économie « par le bas », et enfin, du Val'heureux qui a permis de continuer les échanges à Theux suite aux inondations (lire en page 27). ■



## ATH Tu dors où ce soir ?

Fin octobre, le CAPS d'Ath et Financité ont programmé la conférence gesticulée sur le droit au logement.

Il y aurait beaucoup à dire sur ce droit insuffisamment appliqué alors qu'il est inscrit dans la constitution belge et dans la déclaration des droits humains. Cependant, l'intérêt de cette activité était surtout de mettre côte à côte tant des professionnel-le-s du CPAS et autres services d'accompagnement social que des citoyen-ne-s bénéficiant de ces aides ou touché-e-s par des problèmes de logement. Un groupe d'étudiant-e-s s'était aussi joint au public donnant en plus une mixité d'âge à l'assistance.

Avant de passer au débat, nous avons d'ailleurs profité d'une mini pause pour que les voisin-e-s d'un jour commencent par s'échanger un avis sur la pièce. Grâce aux émotions partagées durant la représentation, le débat qui a suivi a pu mettre en avant les points communs de chacun-e-s comme un certain malaise face à la lourdeur et lenteur réglementaire qui ne facilitent pas l'accès au logement ou encore le manque d'aides voire l'existence de lois comme la réquisition de logements vides.

Comme à notre habitude, nous avons tenté de conclure sur des pistes de solutions, en commençant par celles amenées par le public. Heureusement, après un certain défaitisme notamment lié aux dernières mesures bancaires rendant encore plus difficile l'accès à la propriété, des pistes comme le développement de Community Land Trust (organisation qui détient la propriété des terrains afin d'y construire des logements à prix abordable), de coopératives de type « Terre-en-vue » pour faciliter l'accès aux terres agricoles dont on pourrait imaginer une version logement intergénérationnel, ou encore la promotion des services d'aide à la mise en location (AIS) ont été expliquées par les un-e-s et les autres. Une manière de repartir plus légères-ères d'avoir pu se rencontrer et partager une conscience commune évoquée dans la pièce : « La lutte des places ! », une conférence mêlant expérience personnelle et concepts théoriques. ■

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR  
LA CONFÉRENCE GESTICULÉE ET /  
OU LA PROGRAMMER CONTACTER  
DIDIER.PALANGE@FINANCITE.BE



## MONS Cash avec le Ropi

Après Ath, Charleroi et Tournai, Mons a également décidé de s'appuyer sur l'expérience des monnaies locales et citoyennes pour son plan de relance. Bien que l'asbl Mons en Mieux ait tenté de jouer aux alchimistes, c'est en effet l'asbl citoyenne « Le Ropi » active depuis 2014 qui a été choisie par le conseil communal pour ce projet devant injecter plus de 250 000 Ropis dans l'économie locale. D'ici peu, les Montois-e-s qui le désirent pourront donc, en échange de 10 euros recevoir un billet de 21 Ropis valable chez tou-te-s les prestataires. ■



PLUS D'INFORMATIONS :  
WWW.LEROPI.BE

## → LIÈGE Recherche active de contre-poisons pour sauver les collectifs

**Dans la province, les alternatives pour se rencontrer en vrai ou virtuellement se multiplient.**

Ce petit virus énergétique, dont il n'est plus nécessaire de dire le nom, a provoqué la mise en place de dispositifs qui ont fortement limité nos libertés en matière d'activités de groupes. Chacun-e d'entre nous est confronté à ses responsabilités, à ses peurs, à son rapport à l'autorité, à son sens critique et à la confiance dont il-elle fait preuve envers des décideur-euse-s.

Agir ensemble devient compliqué. Il y a l'explosion des conversations virtuelles via les réseaux sociaux et les vidéo-conférences sans oublier ce bon vieux téléphone. Ces grands chambardements et le fait qu'ils s'installent dans la durée touchent profondément notre humanité car ils font bouger les fibres des liens sociaux.

En province de Liège, les membres de groupes locaux Financité réagissent. La présence et l'activité sur les réseaux sociaux ont permis au Val'heureux de garder le contact. Dans les communautés autofinancées (CAF) comme celle d'Umoja, les mails ont maintenu le lien. C'est possible, mais tout le monde



n'utilise pas ce type d'outil, par choix ou par manque d'équipement informatique. Le téléphone a aussi permis de tenir quelques conversations puis, dans les phases d'assouplissement, des rencontres en petits groupes, souvent à domicile, se sont organisées comme au sein de la CAF Progès.

Mais le plus difficile, nous confiait une membre, c'est de dépenser de l'énergie et du temps pour mettre quelque chose en place puis de devoir l'annuler au dernier moment ou de n'avoir que quelques

personnes présentes. Qu'importe, considèrent d'autres, le plus important, c'est de montrer que nous sommes toujours actifs. Dès qu'il y a une fenêtre de possibilité, il faut s'y engouffrer et agir. Ce fut par exemple le cas quand, au sortir du confinement, des « déballades » ont été organisées par le groupe de l'Accélérateur de transition. Cette pratique nouvelle consiste à organiser un débat ou un échange au fil d'une promenade par petits groupes dont la composition varie au fil du chemin parcouru. Elle restera probablement au rayon des expériences à renouveler même si l'on n'y est plus contraints. Autre exemple, le recours aux vidéo-conférences qui permet à Financité d'organiser des échanges et des concertations entre personnes habitant des lieux éloignés les uns des autres mais partageant les mêmes centres d'intérêts.

Quoiqu'il advienne, l'enjeu sera de conserver et développer la qualité des liens sociaux qui permettent les actions et les réflexions collectives. Les mouvements sociaux sont en pleine mutation. De nouvelles recettes de solidarité et d'action collective doivent s'écrire maintenant avec souplesse, confiance et ouverture. Exact contre-pieds des logiques qui s'imposent à nous et qui tendent à nous isoler les un-e-s des autres. ■



## LUXEMBOURG Une Coalition Just'Lux pour plus de justice fiscale

**Depuis 2 ans, plusieurs organisations se sont regroupées en province de Luxembourg pour mener des actions sur la thématique de la justice fiscale.**

Si la fiscalité paraît une matière bien nébuleuse, elle constitue néanmoins les fondations d'une société plus équitable. Pourtant, la législation en vigueur et les subterfuges qu'utilisent les multinationales et les grosses fortunes pour flirter avec rendent aujourd'hui l'impôt profondément injuste. À l'initiative du CNCD-11.11.11, une petite dizaine d'organisations de la société civile présentes en province de Luxembourg, dont Financité, ont décidé de s'allier au sein de la « Coalition Just'Lux » pour mettre en place des actions pour sensibiliser à une fiscalité plus juste.

En quelques mois et en jonglant avec les mesures sanitaires, plusieurs initiatives ont été entreprises par la Coalition Just'Lux. Une action Saint-Nicolas à l'IKEA de Sterpenich pour épingler les cadeaux fiscaux dont bénéficient les multinationales, une projection sur la façade du Palais de Justice d'Arlon,

plusieurs « déba(t)lades » qui permettent à des citoyen-ne-s d'interroger des personnes-ressources de la société civile (vidéos sur la chaîne YouTube de la Coalition Just'Lux) et en avril dernier, un cycle « justice fiscale » de trois séances en ligne organisé conjointement par le CNCD-11.11.11 et Financité pour découvrir et décortiquer l'idée d'un impôt équitable.

Depuis le lancement de la Coalition, deux petites « victoires » sont à noter sur le plan

mondial de la justice fiscale. D'une part, 136 pays se sont accordés pour mettre en place une taxation minimale à 15 % des multinationales et de l'autre, la publication de la plus grosse enquête jamais réalisée sur la fraude fiscale – les Pandora Papers – qui a levé le voile sur de nombreuses pratiques d'évasion fiscale. Malgré ces avancées significatives, le chemin vers une fiscalité juste est encore long et semé d'embûches. Longue vie donc à la Coalition Just'Lux! ■



## NEUFCHÂTEAU Le cash dans tous ses états au Moulin Klepper

**Il y a quelques semaines, nous organisons une soirée spéciale sur la thématique de l'argent liquide.**

Après plusieurs mois d'hibernation, le traditionnel ciné-club chestrolais du Moulin Klepper a repris en force en proposant deux « soirées Financité » en une. Pour ouvrir le bal, était diffusé le documentaire « À portée de mains » qui suit le parcours de trois monnaies locales dans les Pays de la Loire. Un portrait sans concession qui dépeint la vie des groupes porteurs de ces initiatives à travers leur engagement, mais aussi leurs

questionnements. Après la projection, des bénévoles de l'Ardoise, la monnaie citoyenne régionale de l'étape, ont présenté leur projet.

En deuxième partie de soirée, notre chargée de campagne donnait une conférence sur le projet Batopin et la disparition des distributeurs de billets. Un sujet particulièrement chaud à Neufchâteau qui a vu ces derniers mois ses agences bancaires mettre l'une après l'autre la clé sous le pailllasson. Des discussions vives mais constructives qui, on l'espère, ont pu faire avancer la question monétaire au niveau local. ■





## F'in Common soutient la médecine

Après avoir financé des entreprises actives dans l'insertion socio-professionnelle, le commerce équitable de café et l'immobilier social, F'in Common a accordé un crédit à une maison médiale à Braine-l'Alleud. C'est donc vers la santé, secteur ô combien important, que F'in Common se tourne.

Le prêt accordé a permis d'acquérir une ancienne polyclinique qui sera entièrement rénovée et l'ASBL créée en juin 2020 espère investir les lieux très rapidement. Et plus récemment, c'est à Mazette, une brasserie coopérative bruxelloise, que F'in Common vient d'accorder un crédit.

Vous pouvez investir dans F'in Common et soutenir des projets pour une société plus juste et durable à partir de 100 euros.

POUR PLUS D'INFORMATIONS : [WWW.FINCOMMON.COOP](http://WWW.FINCOMMON.COOP)



## Où en est Batopin ?

En juin dernier, Financité a lancé une pétition qui a récolté plus de 9 000 signatures.

Cela fait quelques mois que Financité exprime, à travers la campagne « Soyons cash », son mécontentement face au projet Batopin qui aura pour conséquence la disparition de plus d'un tiers des distributeurs de billets en Belgique. Où en est-on ?

Pour l'instant, Batopin s'en tient à ses projets initiaux. La société a d'ailleurs déjà installé ses 6 premiers distributeurs neutres. Durant l'été, nous avons eu l'espoir d'une nette amélioration de ses projets car Batopin s'était engagée à revoir ses plans pour le mois de septembre. Cependant, les deux seules améliorations annoncées à la rentrée concernent le nombre de points cash et les communes qui ne vont pas être desservies. Les premiers plans prévoyaient 29 communes non desservies et maintenant, il en est annoncé 11. Le chiffre a donc évolué positivement. Pareil pour les points cash où 24

points cash supplémentaires sont aussi annoncés. La distance à parcourir pour accéder à un distributeur, elle, n'a pas changé dans la nouvelle mouture du plan : la distance de 5 km à vol d'oiseau du domicile pour 95% des citoyen-ne-s belges est toujours maintenue. Cependant, Batopin n'a pas l'air de tenir ses promesses puisque les provinces de Namur et du Luxembourg sont toujours insuffisamment desservies.

De nombreux-ses député-e-s et ministres ont également montré leurs inquiétudes et une proposition de résolution a été déposée. Le 21 décembre, nous marcherons ensemble 5 km symboliques pour aller remettre notre pétition au ministre de l'Économie et du travail.

POUR EN SAVOIR PLUS : [FINANCITE.BE/SOYONS-CASH](http://FINANCITE.BE/SOYONS-CASH) ET DANS LA SECTION ÉVÉNEMENTS.



## Éphéméride Financité

31 décembre : fin des votes pour le Prix Financité

## Adoptez un Vautour

Financité propose régulièrement une sensibilisation aux dérives de la finance au travers de « Vautour » un jeu apéro jetant 10 à 25 joueur-euse-s non initié-e-s dans la fosse aux traders. Désormais, vous pouvez mener la partie vous-même. Pour 25 euros, nous mettons à votre disposition : le jeu de cartes, le guide de l'animateur-riche, le glossaire et ses pistes d'exploitation des thématiques mais aussi et surtout, une formation d'une matinée vous permettant d'approprier ce drôle d'oiseau.

PLUS D'INFORMATIONS : [WWW.FINANCITE.BE/FR/VAUTOURS](http://WWW.FINANCITE.BE/FR/VAUTOURS)

# Oui, mais...

Indépendant de la rédaction, le Comité de lecture du Financité magazine, des gens comme vous, réagit à un contenu paru récemment.

Keynes le retour ? Des recettes vieilles de près de cent ans sont-elles à nouveau applicables aujourd'hui ?



Certes, Bernard, après la crise de 1929, l'investissement de l'État dans les travaux d'infrastructures prôné par Keynes a boosté l'emploi distributeur de richesse. Mais, dans les années 70, l'État providence n'a-t-il pas été mis en échec face à la montée du chômage, l'inflation galopante, la baisse de la rentabilité des entreprises, les travaux publics inutiles ? Autant de raisons pour lesquelles Ronald Reagan a pu déclarer : « l'Etat est le problème ». Bien entendu, les politiques néolibérales qui ont suivi ont à leur tour connu des dérives et provoqué des crises.

Mais faut-il pour autant en revenir aux concepts keynésiens de l'époque face aux défis qui n'ont pas été relevés et qui se bousculent : creusement

des inégalités, changement climatique, biodiversité en déclin, pandémie, numérisation qui exclut, etc ? A tout le moins, une relance par l'État de la production et de la consommation doit satisfaire certaines conditions : les investissements publics doivent favoriser une économie sociale, locale et durable au service des besoins réels de tou-te-s les citoyen-ne-s.

Nous appelons nos responsables politiques à mobiliser expertise, imagination et ambition pour inventer, avec tou-te-s les acteur-ric-e-s de la société, un État renouvelé, efficace et démocratique qui fixe le cap vers de nouvelles solutions en phase avec notre époque et tournées vers l'avenir. ■

Le comité de lecture

## PHOTO LÉGENDE

Fin octobre, nous avons pu tenir le Festival Financité décliné 6 fois à travers toute la Fédération Wallonie Bruxelles. Nous espérons que vous avez apprécié balancer avec nous à travers la conférence gesticulée « Dis maman, c'est quoi qu'on mange » et nos trois animations « Balance ton fric », « Balance ton éolienne » et « Balance ta bouffe ». Si vous souhaitez programmer ces ateliers chez vous, n'hésitez pas à contacter votre animateur-riche local-e.



\*!?!☆⚡:)



VALÉRY  
PATERNOTTE

# La seule information pertinente

L'histoire se passe dans l'agence schaarbeekoise d'une petite banque belge. Elle parle d'enfants, mais aussi de KIDS.

— Tout démarre par une volonté, assez banale pour quiconque a la chance de disposer d'une épargne qui dépasse la trésorerie de secours, de placer de l'argent. Nous faisons part de nos critères à la conseillère bancaire : forcément rémunérateur mais surtout pas risqué, avec garantie d'État, toujours accessible, et transférable aux enfants.

La solution est toute trouvée. Le compte d'épargne est ouvert au nom des enfants, et les parents restent « mandataires ». Ça sonne bien, « mandataire ». Comme sur un compte commun, on allait pouvoir mettre une partie de notre épargne qui pourra revenir aux enfants à leur majorité. Si on en a besoin avant, on en reprendra une partie et il restera ce qui reste pour les 18 ans. Nickel.

Sauf que, le jour où on en a eu besoin, on a eu une surprise : « vous ne pouvez effectuer de virement depuis ce compte ». En creusant à peine, nous avons appris que cet argent n'était plus à nous mais appartenait désormais à nos enfants. Même en se rendant à l'agence avec notre progéniture, nous ne pouvions pas y accéder. Cette dernière a pourtant presque 16 ans et peut même donner le sentiment qu'elle sait de quoi elle parle quand elle le veut.

Être « mandataire », en fait, nous donne le droit d'effectuer les opérations que pourrait effectuer l'enfant. Aucune, donc. La banque ne peut pas non plus légalement faire preuve de « pragmatisme », même avec une bonne justification, en aliénant les biens d'un mineur. Pour accéder à cet argent avant la majorité de l'enfant, il faut donc une décision de la justice de paix. Ni plus ni moins. Du coup, il faut aussi convaincre ladite juge que l'argent en question est destiné à acquérir un bien ou service dans l'intérêt de l'enfant qu'elle est chargée de protéger. Heureusement pour nous, la justice de paix a été efficace dans notre cas.

En gros, ouvrir un compte d'épargne au nom d'un enfant mineur et y déposer de l'argent revient de facto à le bloquer jusqu'à sa majorité - date à laquelle il pourra en disposer - sur un compte qui ne rapporte rien (aujourd'hui).

Comprenons-nous bien : le système a sa logique ! Que l'argent soit bloqué n'est pas grave en soi si on l'a choisi ! Que la tante ou la grand-mère soient assurées que le papa ou la maman ne puisse pas s'acheter une moto avec l'argent qu'elles ont donné à l'enfant, c'est un véritable avantage. Mais que le document signé ce jour-là, au-delà même des conseils donnés par l'employé-e de banque, ne mentionne pas, en gras « attention : cet argent sera bloqué sur un compte qui bénéficie de la garantie mais qui ne rapporte rien », c'est révoltant. C'est la seule information qu'il fallait impérativement donner !

J'imagine que nous aurions dû lire plus attentivement le document de quelques centaines de pages détaillant le fonctionnement du compte et ne pas se contenter de cocher la case qui affirmait que nous en avions pris connaissance. Ou alors que cette information, la seule qui nous intéressait vraiment, aurait dû figurer dans le KID : key information document, qui donne aux client-e-s les informations pertinentes pour décider si le produit qu'ils-elles s'approprient à acheter correspond bien à leurs préférences et besoins. Les informations pertinentes. ■

